

L'Algérie condamne «énergiquement» l'exécution du pilote jordanien Al-Kassasbeh

P.24

AFRIQUE-CHINE Le Conseiller d'Etat de la République de Chine demain à Alger

P.24

AFRIQUE-OIT DIALOGUE SOCIAL : L'expérience algérienne fait école

P.4



LE PRÉSIDENT TUNISIEN ACHÈVE SA VISITE D'ETAT EN ALGÉRIE

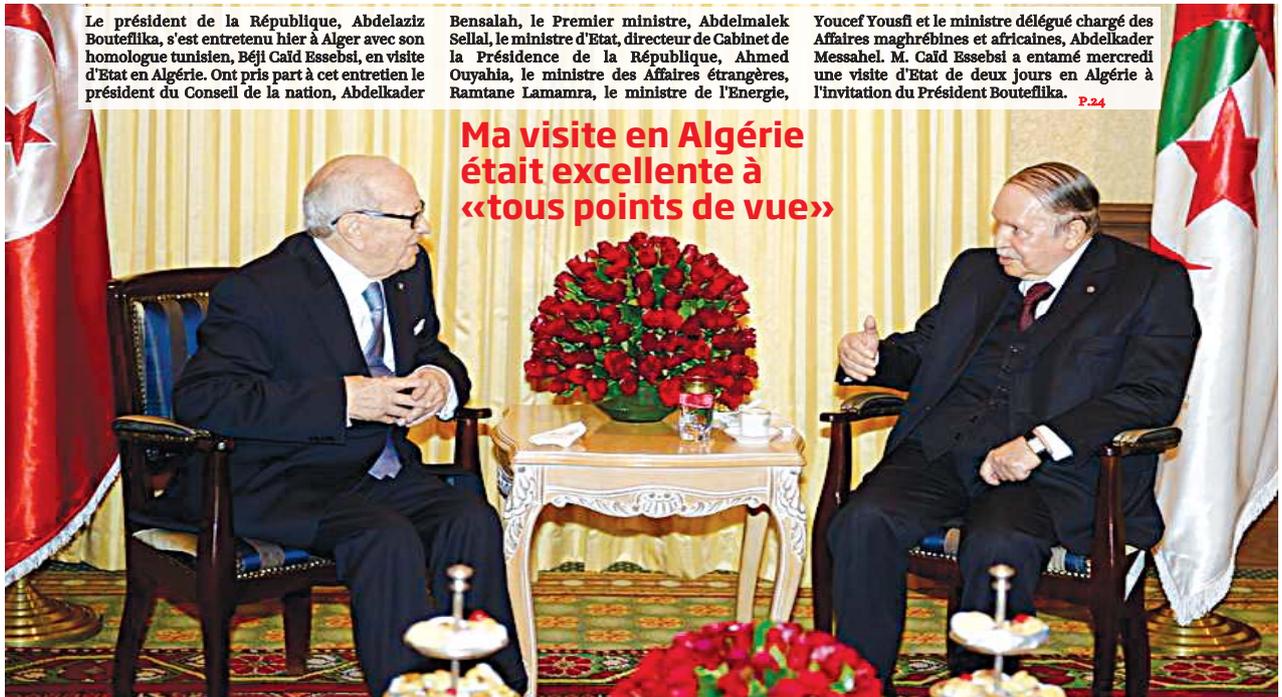


Entretien Bouteflika-Béji Caïd Essebsi

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, s'est entretenu hier à Alger avec son homologue tunisien, Béji Caïd Essebsi, en visite d'Etat en Algérie. Ont pris part à cet entretien le président du Conseil de la nation, Abdelkader

Bensalah, le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, le ministre d'Etat, directeur de Cabinet de la Présidence de la République, Ahmed Ouyahia, le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, le ministre de l'Energie,

Youcef Youssi et le ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, Abdelkader Messahel. M. Caïd Essebsi a entamé mercredi une visite d'Etat de deux jours en Algérie à l'invitation du Président Bouteflika. P.24



Ma visite en Algérie était excellente à «tous points de vue»

Sortie de 3 promotions de la Protection civile baptisées du nom de l'ami de l'Algérie René Vautier

P.3



HABITAT

90% des dossiers déposés en 2013 traités par l'AADL

P.4

SANTÉ

EBOLA

OMS Le nombre de cas en hausse pour la 1^{re} fois en 2015

Page 10 à 13

GRIPPE SAISONNIÈRE

Le ministère de la Santé prévoit une augmentation des cas enregistrés et appelle à la prévention

P.10

FOOTBALL

19^e JOURNÉE DE LA LIGUE 1 MOBILIS, AUJOURD'HUI À 15H00

JSS-MCA : Match à six points !

P.21

SOCIÉTÉ

ACCIDENTS DE LA ROUTE
44 morts et 512 blessés en une semaine

P.9

Météo

Régions Nord : 09° à Alger

Temps froid et instable avec averses de pluie et ou de grêle localement assez marquées et des chutes de neige sur les reliefs dépassant 500/600 mètres. Les vents seront modérés avec rafales de vents sous orages. La mer sera forte.



Régions Sud : 24° à Tamanrasset

Temps passagèrement nuageux sur le Nord Sahara et les Oasis. Ailleurs, temps partiellement voilé. Les vents seront faibles à modérés avec fréquents soulèvements de sable locaux.

	Max	Min
Alger	09°	05°
Oran	12°	08°
Annaba	12°	05°
Béjaïa	10°	07°
Tamanrasset	24°	07°

Horaires des prières

Vendredi 16 Rabih El-Thani 1436

Fajr	06:19
Dohr	13:02
Asr	15:55
Maghreb	18:21
Isha	19:41

DIMANCHE 8 FÉVRIER
Conférence du P-DG
de Sonatrach

Le président directeur général de Sonatrach, M. Saïd Sahnoun, animera une conférence de presse, dimanche 8 février 2015 à 9h30 au siège de la Direction générale, sis à Djennane El Malik, Hydra.

PARTI EL KARAMA
Conférence demain sur
la femme chef d'entreprise

Le président du parti El Karama, Mohamed Benhamou, animera demain samedi 7 février à 11h au siège du parti sis à Oran, une conférence qui portera sur «Les femmes chefs d'entreprise».

DEMAIN À 10H30
AU FORUM DE DK NEWS
Conférence de Maître
Farouk Ksentini, sur
«L'évolution des droits
de l'homme en Algérie»

Maître Farouk Ksentini, président de la Commission nationale consultative de promotion et de protection des droits de l'homme (CNCPPDH), sera l'invité du Forum de DK News demain samedi 7 février 2015 à 10h30, dans le cadre d'une conférence-débat qui portera sur l'évolution des droits de l'homme dans notre pays, le gaz de schiste et



d'autres questions d'actualité. La rencontre aura lieu au centre de presse de notre publication, sise 3, rue du Djurdjura, Ben Aknoun, Alger.

DEMAIN AU SIÈGE DE TAJ
Conférence économique
et sociale

Le président de TAJ, le D^r Amar Ghoul, présidera demain samedi 7 février à 10h au siège national du parti sis à Hydra, Alger, une conférence économique et sociale en présence d'experts et cadres du parti.

DEMAIN À LA SALLE DE CINÉMA
EL KHAYAM
1^{er} café littéraire du Haut-
commissariat à l'amazighité

Le Haut-commissariat à l'amazighité (HCA), organise son 1^{er} café littéraire demain samedi 7 février à 14h à la salle El Khayam (ex-Debussy), Alger, a indiqué hier M. Si El Hachemi Assad.

DEMAIN À DE 18H
À 20H L'IF DE TLEMCEN
Virginie Robilliard
et Thomas Gueï
en concert

L'Institut français de Tlemcen organise demain samedi 7 février de 18h à 20h, une soirée musicale qui sera animée par Virginie Robilliard et Thomas Gueï.

AUJOURD'HUI À LA
SALLE IBN KHALDOUN
Samy Zeryeb
et Naïma Dziria
en concert

L'Etablissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger organise demain aujourd'hui 6 février à 17h une soirée musicale qui sera animée par Samy Zeryeb et Naïma Dziria.

▶ DEMAIN À BLIDA
Préstation de serment
de 50 inspecteurs
de police

Une nouvelle promotion composée de 50 inspecteurs de police prêteront serment demain samedi 7 février 2015, au tribunal de Blida, en présence des cadres de la Sûreté Nationale. Cette nouvelle promotion a reçu une formation spécialisée durant 04 mois à l'Institut Nationale de la Police Criminelle de Saoula (Alger), pour l'obtention de la qualité d'officier de police judiciaire.

▶ MERCREDI 18 FÉVRIER AU CENTRE
CULTUREL AGHA
Conférence sur la tribu
Ttimri-Moussa de Béjaïa

A l'occasion de la célébration de la Journée nationale du chahid, l'Etablissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger organise mercredi 18 février à 13h30 au centre des activités culturelles Agha (Alger), une conférence historique animée par M. Lahlouh Mouloud, qui portera sur l'histoire de la tribu Ttimri-Moussa, de Béjaïa.

DU 24 FÉVRIER AU 3 MARS
À L'INSSTS DE AÏN BENIAN
36 anciens
internationaux en
stage de formation

Trente-six anciens internationaux algériens dont certains encore en activité prendront part du 24 février au 3 mars 2015 à un stage de formation, au profit des ex-joueurs internationaux titulaires du diplôme de 1^{er} degré ou d'un titre équivalent, pour l'obtention de la licence CAF C, a indiqué hier la Fédération algérienne de football (FAF). Ce stage qui aura lieu à l'Inssts de Aïn Benian verra la participation d'anciens internationaux à l'instar de Moussa Saïb, Mounir Zeghdoud, Bilel Dziri, Moulay Haddou, mais également des joueurs toujours en activité à l'image de Hocine Achou (USM Bel-Abbès) et Samir Zaoui (ASO Chlef). Ce stage sera dirigé par le directeur technique national (DTN) de la Fédération algérienne de football (FAF) Toufik Korichi.

▶ AUJOURD'HUI AU MOUFLON D'OR
AG ordinaire
de la Fédération
algérienne de tennis

L'assemblée générale ordinaire de la Fédération algérienne de tennis aura lieu aujourd'hui, à l'hôtel Mouflon d'Or, Parc des Loisirs à Hydra - Alger.

L'AG regroupera la grande famille du tennis autour des bilans de l'année sportive tennistique 2014 et le calendrier des compétitions 2015. Les membres de l'assemblée générale auront plusieurs points à débattre à savoir : le bilan moral et financier 2014, le calendrier des compétitions de l'année 2015 suite à son adoption par le Collège technique national qui s'est tenu les 5 et 6 décembre 2014. Les propositions budgétaires pour l'année 2015 seront également abordées.

▶ DU 19 FÉVRIER AU 19 MARS
Exposition «D'arts
Abdelatif»

Sous l'égide du ministère de la Culture, l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (AARC), avec le soutien de l'École supérieure des Beaux-Arts d'Alger, organise du 19 février au 19 mars 2015 l'exposition «D'arts Abdelatif».

Sortie de 3 promotions de la Protection civile baptisées du nom de l'ami de l'Algérie René Vautier

Rachedi R.

Le ministre de l'Intérieur et des collectivités locales, M. Tayeb Belâïz, a présidé hier à l'Unité nationale d'instruction de Dar El Beïda, en compagnie du Directeur général de la Protection civile le colonel Mustapha Lehbiri, la cérémonie de sortie de la 13^e promotion des médecins-lieutenants, la 45^e promotion des sous-lieutenants et la 43^e promotion des agents de la Protection civile, baptisées du nom du cinéaste et militant de première heure de cause nationale le regretté René Vautier.

La cérémonie a été rehaussée par la présence des ministres des Moudjahidine, M. Tayeb Zitouni, des Ressources en eau, M. Hocine Necib, des Sports, M. Mohamed Tahmi, de la culture M^{me} Nadia Labidi et des représentants des autorités militaires et civiles. Après avoir déposé une gerbe de fleurs à la mémoire des victimes du devoir professionnel, le ministre de l'Intérieur a passé en revue les différentes promotions sortantes composées respectivement de 16 médecins-lieutenants,



74 sous-lieutenants et 3688 agents répartis à travers les 6 annexes de formations de l'Ecole nationale de la protection civile (Alger, Oum El-Bouaghi, Mostaganem, Sidi Bel-Abbès, Annaba et Laghouat). Une formation théorique et pratique allant de 10 à 24 mois selon le grade (10 mois pour les médecins lieutenant, 12 mois pour les lieutenants, 12 mois pour les lieutenants détenteurs d'une licence universitaires et 24 mois pour les DEUA, 12 mois

pour les agents) a été dispensée aux nouvelles recrues. Dans ce cadre, les nouveaux éléments de la Protection civile ont été initiés au secourisme, à l'extinction de tous types de feu, au sauvetage, à la prévention, à la manipulation des produits chimiques dangereux, à la gestion opérationnelle et au commandement. La cérémonie a continué avec la remise de grades et diplômes aux lauréats suivie de la prestation de serment et de

la passation du drapeau à la nouvelle promotion. Dans une allocution prononcée à cette occasion, le directeur de l'Ecole nationale de la Protection civile, le colonel Ez-zighd Abdelhamid, a appelé les diplômés à faire preuve de dévouement et de professionnalisme dans leur travail qui revêt «une dimension humanitaire et morale étant lié à la sécurité des personnes et de leurs biens». Des manœuvres sur la prise



en charge des accidents de la circulation, des accidents de transport, de produits dangereux et chimiques ainsi que des interventions des équipes cynotechniques spécialisées dans le sauvetage-déblaiement lors de grandes catastrophes, majestueusement exécutés par les éléments de la Protection civile ont ponctué cette cérémonie.

Militant de la première heure en faveur des causes justes, René Vautier (1928-2015) avait soutenu la lutte armée pour l'indépendance de l'Algérie, en lui consacrant plusieurs de ses films.

Diplômé de l'Institut de production cinématographique à 21 ans, il réalisera son premier film «Atrique 50» qui sera interdit pendant plus de 40 ans. Celui-ci sera suivi d'autres films qui le consacreront dans son engagement. Parmi ses ouvrages, «Une Nation, l'Algérie», «L'Algérie en flammes» et «Le retour des exilés». René Vautier a créé le Centre audiovisuel d'Alger qui a formé de nombreux cinéastes algériens connus. Il poursuivra son combat en faveur des peuples opprimés et des causes justes jusqu'à sa mort au début de l'année en cours.

Délégation de parlementaires à In-Salah pour s'enquérir sur son développement et les préoccupations de sa population

L'inspection de divers projets de développement à In-Salah (Tamanrasset) et l'écoute des préoccupations de sa population, ont été au centre de la visite d'une délégation parlementaire achevée hier.

Composée de membres de la commission des Affaires économiques, de développement, de planification et du commerce à l'Assemblée populaire nationale (APN), la délégation, conduite par son président, Ahmed Saâdani, s'est enquis de la situation du développement dans cette collectivité et a pris connaissance des projets en cours d'exécution dans la région du Tidikelt, a indiqué un membre de la délégation.

Les parlementaires ont, en outre, rencontré des notables et des élus locaux, pour échanger des points de vues sur la question du gaz de schiste dans la région, a-t-il ajouté.

Les parlementaires ont, à ce propos, réitéré à leurs interlocuteurs que les forages actuellement menés "ne le sont qu'à titre exploratoire".

Les membres de la commission économique de l'APN ont délégué, lors de cette visite dans la région du Tidikelt, inspecté un projet de 1.600 logements sociaux, dans la zone de Djoualil, à In-Salah, ainsi que structures de santé, dont l'hôpital de la ville et le centre d'hémodialyse.

La délégation s'est également rendue dans la localité de Foggaret-Ezzoua (40 km au nord d'In-Salah), où elle a visité un périmètre agricole de 200 hectares, et pris connaissance des potentialités agricoles que recèle cette région.

Dans la daïra d'In-Ghar, les parlementaires se sont enquis du projet de doublement de la voie y menant, avant de suivre, au niveau du siège de la daïra, un exposé sur la situation du développement au niveau de cette collectivité.

Les différentes opérations de développement retenues en faveur de la région et la nouvelle stratégie de création de nouveaux périmètres et exploitations agricoles, ont été exposées à cette occasion.

La délégation avait, au début de sa visite dans la wilaya de Tamanrasset, écouté une présentation faite au siège de la wilaya sur les projets de développement retenus, dans le cadre des programmes quinquennaux de développement, pour cette région de l'extrême Sud du pays.

La rencontre qui a regroupé des élus ainsi que des responsables locaux des différents secteurs d'activités, a permis de passer en revue les contraintes entravant le processus de développement dans la région.

La délégation parlementaire a mis à profit cette tournée dans la région pour visiter le centre d'accueil des ressortissants nigériens, en situation illégale en Algérie, et devant être rapatriés vers leur pays d'origine.

Une autre délégation parlementaire, conduite par le vice-président de l'APN, Djamel Bouras, est depuis mercredi dans la ville d'In-Salah pour s'enquérir des préoccupations des habitants de la région, liées à la question du projet d'exploration du gaz de schiste.



SELON LA PROTECTION CIVILE Cinq morts et quatre blessés sur les routes en 24 heures

Cinq personnes ont trouvé la mort et quatre autres ont été blessées dans des accidents de la route enregistrés ces dernières 24 heures à travers plusieurs régions du pays, selon un bilan rendu public hier par les services de la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Tamanrasset où deux personnes sont décédées et deux autres ont été blessées suite au renversement d'un véhicule léger, survenu dans la daïra d'In Guezzam.

Par ailleurs, la Protection civile fait état du décès de trois personnes (2 à Sétif et 1 à Mila) asphyxiées par le gaz émanant d'appareils de chauffage.

Concernant les interventions liées aux intempéries, la Protection civile annonce que ses unités sont intervenues pour apporter assistance aux personnes en détresse, dégager des véhicules cernés par la neige ou suite à des glissements de terrain.

La Protection civile indique que ses unités ont accompli, durant les dernières 24 heures, 2.570 interventions de "différents types".

APS

COUPURES D'ÉLECTRICITÉ À CHLEF

Sonelgaz assure : Le rétablissement total du réseau électrique

Le réseau électrique a été rétabli sur tout le territoire de la wilaya de Chlef, a affirmé, hier, le responsable local de l'entreprise Sonelgaz.

"Nous avons enregistré des dégâts importants au niveau du réseau électrique des localités nord de la wilaya, dont Ed-dahra, Taoughrit, Haranfa, Béni Haoua et Breira, où les rafales de vent dépassant les 100 km/heure, ajoutées aux aspérités difficiles de la région, ont énormément

complicé la tâche aux équipes d'intervention", a déploré M. Djouadi, affirmant néanmoins que le "réseau a été rétabli sur tout le territoire de la wilaya."

Une cellule de crise, chargée du suivi et de l'organisation des équipes d'intervention pour la réparation, en temps réel, des pannes et coupures affectant le réseau électrique à Chlef suite aux intempéries sévissant dans la wilaya, a été mis en place, a-t-il assuré, signalant que tous

les opérateurs contractuels avec l'entreprise ont été convoqués, et qu'ils ont constitué 12 équipes d'intervention, auxquelles s'ajoutent une dizaine d'équipes formées d'agents de Sonelgaz. L'entreprise a enregistré 91 pannes sur le réseau de haute tension, 240 pannes sur le réseau de moyenne tension et 150 pannes sur les lignes de raccordements individuels qui ont été "prises en charge dans leur totalité", a indiqué ce responsable.

ALGÉRIE AFRIQUE L'OIT veillera à la vulgarisation de l'expérience algérienne en matière de dialogue social

L'Organisation internationale du travail (OIT) veillera à la vulgarisation de l'expérience algérienne sur la promotion de l'emploi et du dialogue social, a indiqué hier à Alger le directeur du bureau de l'OIT pour l'Afrique, Aeneas Chapinga Chuma.

«J'ai relevé des avancées impressionnantes et significatives dans plusieurs domaines en Algérie, particulièrement dans la promotion de l'emploi, la protection sociale et l'inspection du travail, ainsi que le dialogue social», a-t-il relevé lors des travaux d'une réunion annuelle des directeurs des bureaux extérieurs de l'OIT pour la région Afrique.

Il a précisé que son Organisation «veillera à vulgariser l'expérience algérienne dans les pays de l'Afrique». M. Chuma a indiqué avoir constaté une «maturité» du dialogue social en Algérie à travers la tripartite, ce qui a abouti à la signature d'un pacte national économique et sociale de croissance». Pour sa part, le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mohamed El Ghazi, a affirmé la volonté de l'Algérie à participer «fortement» à la promotion de l'échange d'expériences et d'expertises dans les domaines de l'emploi, des relations de travail et de la sécurité sociale à l'échelle internationale, notamment avec les pays de l'Afrique. Le ministre a souligné que l'Algérie, en tant que membre de l'OIT, a montré qu'elle «s'acquitte de ses obligations en matière de respect des conventions internationales du travail».

Il a relevé, dans ce sens, l'enrichissement de la législation nationale dans le domaine du travail et évoqué les réalisations enregistrées dans la promotion de l'emploi et de la protection sociale. S'agissant du volet lié aux libertés syndicales, le ministre a fait savoir que des «avancées importantes» ont été enregistrées, ajoutant que le secteur «compte actuellement 64 organisations syndicales qui activent aussi bien dans le secteur économique que celui de l'administration publique».

De son côté, la Coordinatrice résidente du système des Nations unies, Cristina Amaral, a souligné que l'expérience algérienne en matière des acquis sociaux «peut être un point de référence pour l'Afrique».

La réunion annuelle des directeurs des bureaux extérieurs pour la région Afrique, organisée à Alger par l'OIT, est une rencontre technique qui vise à «améliorer la compréhension commune des priorités régionales de l'OIT en Afrique, ainsi que les bonnes pratiques dans la mise en oeuvre de ses programmes», selon les organisateurs.

M'SILA

La production de viandes rouges a augmenté de 27 % en 5 ans

La production de viandes rouges, qui a atteint les 255.000 quintaux à la fin décembre dernier contre 200.500 quintaux en 2010 a augmenté de 27% sur les 5 dernières années, a appris l'APS, hier, auprès de la direction des services agricoles (DSA).

La production de l'année 2014 a dépassé de 2% les prévisions arrêtées au titre des contrats de performances de la filière, qui tablaient sur 249.000 quintaux, a indiqué la même source. Cette évolution «encourageante» s'explique par l'entrée en activité de nouveaux jeunes opérateurs spécialisés, notamment, dans l'élevage, l'engraissement et la commercialisation, a-t-on affirmé à la DSA.

Selon les statistiques de la direction du commerce, la filière des viandes rouges compte plus de 10.000 intervenants et permet de générer annuellement quelque 2.500 postes d'emploi temporaires.

La production de viandes rouges, qui provient à 80 pc. de l'élevage ovin, «devrait encore s'accroître durant les cinq prochaines années, boostée par la demande des gros consommateurs que sont les établissements scolaires, les universités et les établissements de formation professionnelle, a estimé la même source.

A la chambre locale d'agriculture, on considère toutefois qu'en dépit de son importance économique, cette filière continue d'être exercée de «manière traditionnelle» ce qui déteint sur ses performances. La viande ovine débitée et commercialisée dans la wilaya stéppique de M'sila est très appréciée par les consommateurs de toute la région. Beaucoup viennent en acheter, notamment, dans des boucheries des localités d'Ain Lahdjal, de Berhoum et de Magra. Il reste que le prix du kg de viande de mouton est passé de 800 dinars il y a quatre ou cinq ans à plus de 1.000 dinars actuellement en raison, explique-t-on, de la sécheresse qui a contraint les éleveurs à dépenser davantage pour l'achat d'aliments de bétail.

BENGHEBRIT

L'Algérie ne ménage aucun effort pour offrir un enseignement de qualité

La ministre de l'Education Nationale, Nouria Benghebrit a indiqué hier à Alger, que l'Etat ne ménage aucun effort pour offrir un enseignement de qualité à la jeunesse afin d'aspirer à un emploi durable.

«L'Etat algérien n'épargne aucun effort pour offrir à sa jeunesse toutes les chances de se distinguer dans le domaine de la créativité afin d'aspirer à un emploi durable, et ce, grâce à un enseignement durable et de qualité», a précisé la ministre qui intervenait aux travaux de la réunion annuelle des directeurs des bureaux extérieurs de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) pour la région d'Afrique. Elle a souligné à ce propos que l'amélioration de la qualité de l'enseignement est tributaire du développement d'un système pertinent et efficace de formation du personnel de l'enseignement, qui constitue, en plus des moyens financiers, le défi à relever afin d'amorcer un saut qualitatif.

Ceci nécessite, selon la ministre, «l'élaboration d'une stratégie qui s'harmonise avec les politiques de développement des ressources humaines des métiers et des compé-



tences». Elle a rappelé, à l'occasion que l'Algérie a, depuis le lancement en 2003, de la réforme du système éducatif, adopté un système «visant l'élévation du niveau de qualification des personnels et la consécration du professionnalisme des différentes fonctions éducatives» à travers la mise en place d'un dispositif de formation.

La ministre a fait savoir, que 40% du personnel de l'éducation va bénéficier d'une formation en 2015, notant que ce dispositif s'est accompagné d'une amélioration de leurs conditions socioprofessionnelles. Par ailleurs, la ministre a indiqué qu'en

plus des efforts visant à améliorer le rendement interne du système éducatif, le ministre de l'Education a tracé une stratégie pour développer une approche de concertation régulière avec tous les membres représentant la communauté éducative.

Elle a estimé dans ce contexte que le nombre croissant des syndicats autonomes est «un indice révélateur du niveau de démocratie atteint par notre pays», soulignant cependant que «si le droit syndical et le droit de grève est reconnu par la loi fondamentale du pays, le droit à l'enseignement est garanti par notre Constitution».

Les voies du dialogue encore ouvertes aux syndicats pour trouver les solutions aux problèmes soulevés

La ministre de l'Education nationale Nouria Benghebrit a affirmé hier à Alger que les voies du dialogue avec les syndicats qui persistent dans leur grève étaient encore ouvertes afin de trouver les solutions aux problèmes soulevés appelant les médias notamment à contribuer à l'instauration d'un climat de stabilité dans le secteur.

«Les voies du dialogue sont encore ouvertes», a déclaré M^{me} Benghebrit à la presse en marge de la rencontre annuelle des directeurs des bureaux extérieurs de la région Afrique de l'OIT en réaction à la décision de

grève annoncée par les syndicats du secteur pour la semaine prochaine.

Elle a appelé dans le même sillage les partenaires sociaux et les médias à contribuer à l'instauration d'un climat de stabilité au bénéfice des élèves mettant en garde contre les effets contreproductifs des tentatives de «démotivation».

Les représentants des syndicats initiateurs de la grève ont été reçus mercredi par le ministre de l'Education pour leur soumettre les réponses à leurs revendications et arriver à des solutions «réglementaires et du-

rables». Auparavant la ministre avait déploré l'empressement des syndicats à recourir à la grève en dépit d'un dialogue constructif amorcé récemment.

La première responsable du secteur a appelé les syndicats qui réclament la révision des dysfonctionnements des statuts des travailleurs de l'Education à «ne pas perdre espoir» quant à la prise en charge de leurs revendications socioprofessionnelles qui, a-t-elle toutefois soutenu, «exige du temps».

INTEMPÉRIES

Plusieurs axes routiers affectés par les intempéries à l'ouest et au centre du pays

Plusieurs axes routiers ont été fortement affectés durant la journée de jeudi à l'Ouest et au Centre par les intempéries qui continuent de s'abattre sur le nord du pays. Dans la wilaya de Laghouat, la neige a causé de fortes perturbations dans la circulation routière, notamment dans la partie nord de la wilaya. Parmi les routes où la circulation a été fortement perturbée, la RN-1A sur le territoire de la commune de Sidi-Bouazid et les RN-23 et 47, sur leurs tronçons reliant respectivement les communes d'Alfou et Guellet Sidi-Saâd, Alfou et Brida.

La route de wilaya 121 menant de Brida vers Guellet Sidi-Saâd, en passant par la localité de Ain Sidi-Alli, était entièrement coupée, tout comme la route communale reliant Taouiala à la RN-47.

A Médéa, la neige et le verglas ont mis en difficulté la circulation automobile, principalement sur les tronçons des routes nationales 01, 64, 60A et 62 où les usagers rencontrent d'énormes difficultés pour se déplacer. Les plus importantes perturbations enregistrées concernent l'axe Médéa-Benchicao, Benchicao-Berrouaghia, la RN 01



reliant les régions du nord du pays au sud, l'axe qui fait la jonction entre la localité de Berrouaghia et El-Omaria, la RN 64, jusqu'à la limite de la commune de Bougara (Blida), ainsi que des tronçons de la RN 60 A, desservant les communes d'Ain-Boucif et Chellalet el-Adhaoura, au sud-est de la wilaya. A El Bayadh, la neige et le verglas ont rendu difficile la circulation sur certains axes routiers, ont indiqué les services de la gendarmerie nationale, qui citent la zone de Lagremi à l'intersection menant vers la commune d'El-Ghassoul. Une situation similaire est signalée concernant la route de contournement

de la ville d'El-Bayadh, en allant vers la commune d'Ain-Larak, ce qui a causé le dérapage de deux véhicules légers. Dans la wilaya de Tlemcen, la Protection civile fait état de perturbation du trafic routier à cause des chutes de neige enregistrées dans la soirée de mercredi. La même source avait indiqué que la RN 22 reliant Tlemcen et Sebdo, de la RN 99 reliant Sidi Djillali à El Abed et des chemins de wilaya reliant Sebdo à Sidi Djillali, Terny à Ain Ghraba, Sebdo à El Gor et Tlemcen à Béni Snouss étaient fermées à la circulation.

HABITAT 90% des dossiers déposés en 2013 traités par l'AADL

Les dossiers des souscripteurs au nouveau programme de logement de location-vente 2013 ont été traités à hauteur de 90% par l'AADL à la fin janvier dernier, indique un bilan de l'Agence de l'amélioration et du développement du logement (AADL).

484.922 dossiers ont été traités à la fin janvier au niveau national sur un total de 540.102 dossiers reçus par l'AADL soit environ 90%, précise le bilan.

En revanche, 20.496 dossiers traités ont été rejetés par l'AADL qui a remis les ordres de versement de la première tranche du prix du logement au reste des souscripteurs estimés à 461.305 requérants. Par ailleurs, tous les dossiers reçus ont été traités au niveau de 44 wilayas, selon le document qui précise que les quatre wilayas restantes connaissent un taux d'avancement appréciable.

Il s'agit de la wilaya d'Alger où le taux de traitement des dossiers a atteint 78%, Oran (79%), Skikda (89%)



et Boumerdes (86%). Pour ce qui est d'Alger, il ne restait à l'AADL seulement 33.752 dossiers à traiter à la fin janvier sur un total de 155.589 ce qui représente plus du quart des souscripteurs au niveau national.

A Oran, 9.702 dossiers sont en cours de traitement sur 47.329 reçus dans la capitale de l'ouest, deuxième wilaya dans le pays de par le nombre de souscripteurs.

L'AADL devrait finaliser le traitement de tous les dossiers dans quelques semaines avant qu'elle n'accorde un délai supplémentaire pour recevoir les souscripteurs retardataires. Par ailleurs, 88.817 souscripteurs sont recensés par l'AADL (inscrits en 2001 et 2002) sans compter ceux dont les dossiers ont été ac-

ceptés après examen des recours.

Le directeur de l'AADL, Lyes Benidir avait annoncé que les anciens souscripteurs du programme location-vente pourraient accéder à leurs logements à partir du deuxième semestre 2015 jusqu'à la fin 2016.

Plus de 106.000 logements location-vente ont été lancés par l'AADL fin 2014. Ils seront destinés principalement aux souscripteurs de 2001 et 2002. L'AADL compte, par ailleurs, poursuivre, durant l'année en cours, le lancement des projets prévus dans le cadre du programme des 230.000 logements avant d'entamer le nouveau programme quinquennal qui ambitionne de réaliser 400.000 logements location-vente.

4.200 LOGEMENTS CNEP-IMMO À CONSTANTINE Les bénéficiaires rejoindront bientôt leurs appartements

Le problème des 4.200 logements CNEP-Immo de Constantine, non encore attribués faute de VRD (voirie et réseaux divers), vient d'être résolu et les attributaires pourront bientôt rejoindre leurs appartements, a-t-on appris hier auprès de la direction du logement.

Le financement des travaux de VRD qui bloque l'attribution de ces logements depuis plus de quatre années, a été pris en charge par le trésor public, a-t-on affirmé de même source, précisant que les travaux en question seront lancés «incessamment» et «ne dureront pas plus de cinq mois».

La partie VRD ne figurait pas parmi les clauses des marchés de réalisation de ces logements CNEP-Immo, confiés à des entreprises étrangères, a-t-on expliqué. Les bénéficiaires de ces habitations avaient observé plusieurs actions de protestation en raison de cet important retard.



MILA 2.514 foyers ruraux reliés au réseau du gaz naturel dans la wilaya



Pas moins de 2.514 foyers ruraux situés dans six groupements d'habitation totalisant une population de 12.500 âmes dans la wilaya de Mila, ont été raccordés, hier, au réseau de distribution publique de gaz naturel, a-t-on constaté.

Il s'agit du plus grand nombre de foyers raccordés en une seule fois, a souligné le wali, Abderrahmane Kaddid, qui a présidé la mise en service dans les centres desservant les hameaux de Benyahia-Abderrahmane, Ouled El-Kaïm (Sidi-Khelifa), Boumalek (Oued Athmania), El Arsa (Oued Ndja), Kermouda (Zeghaïa) et Seddari.

D'un coût de 600 millions de dinars, cette opération de mise en gaz, effectuée dans une ambiance de joie populaire, a permis de porter à 71% le taux de couverture de la wilaya par le réseau du gaz naturel.

La fourniture de cette énergie propre à ces mechtas et villages constitue la première phase d'un programme en cours d'exécution mobilisant un investissement public de 1,54 milliard de dinars et portant sur le raccordement de 26.000 foyers, a indiqué le directeur de l'énergie et des mines, Mohand-Cherif Braham.

Une seconde phase destinée à raccorder 10 communes montagneuses affiche actuellement un taux d'avancement des travaux de 80%, selon le même responsable.

BORDJ BOU-ARRÉRIDJ 1797 logements bientôt livrés dans la commune de Khelil

Pas moins de 1797 logements, en cours de réalisation dans la commune de Khelil (Bordj Bou Arreridj), seront bientôt livrés, a-t-on appris, hier, auprès des services de la wilaya.

Cette source a fait état de 970 logements ruraux dont les bénéficiaires ont déjà reçu des pré-affectations ainsi que l'aide à l'habitat rural prévue par la réglementation, de 747 logements publics localisés (LPL) ainsi que de 80 unités sociales destinées à la résorption de l'habitat précaire (RHP).

S'agissant précisément de la RHP, les services de la wilaya ont indiqué que l'étude des dossiers des futurs attributaires ont été lancées sur la base d'un recensement effectué en 2007.

La commune rurale de Khelil (près de 30.000 habitants), située à 27 km au nord-est de Bordj Bou Arreridj, a également bénéficié de 130 logements promotionnels aidés (LPA), selon la même source.

DISPOSITIF «BLANCHE ALGÉRIE» 5 projets de création de PME accordés à l'université de Khémis Miliana



Cinq (5) projets de création de PME seront accordés aux étudiants de l'université Djillali Bounaâma de Khémis Miliana (Aïn Defla) durant l'année 2015 dans le cadre du dispositif Blanche Algérie, a annoncé mardi un représentant de la direction locale de l'action sociale (DAS).

Une enveloppe financière de 17 millions DA a été consacrée à ces projets qui prévoient la création d'une soixantaine de postes d'emplois temporaires (en une année) au niveau de 4 communes de la wilaya, a indiqué Karim Boukhtache au cours d'une journée de sensibilisation portant sur "la création de PME dans le cadre du dispositif +Blanche Algérie+".

Un bureau d'orientation et d'information sera, à cette occasion, implanté prochainement dans l'enceinte de l'université de Khémis Miliana en vue d'expliquer aux étudiants les modalités de création de ces projets d'utilité publique versés notamment dans l'entretien des cités d'habitation, a-t-il précisé.

Ces projets sont notamment destinés aux étudiants qui sont en master 2, c'est-à-dire ceux qui sont sur le point d'achever leurs études, a signalé M. Boukhtache, faisant remarquer que de par le savoir et la science qu'il a acquis à l'université, l'étudiant doit constituer un modèle en matière de préservation de l'environnement.

Au cours de cette journée de sensibilisation, organisée en coordination avec l'antenne locale de l'agence de développement social (ADS) de Médéa (chapeautant les wilayas de Aïn Defla, Bouira et Djelfa) et l'université de Khémis Miliana, l'accent a été mis sur la nécessité de l'implication des étudiants dans l'effort consenti par l'Etat contre la précarité et le chômage.

Des opérateurs économiques néerlandais intéressés par les secteurs de l'agriculture et du transport maritime

Le Forum d'affaires algéro-néerlandais, tenu hier à Alger, a été marqué par un intérêt particulier des opérateurs des Pays-Bas pour les secteurs de l'agriculture, de l'industrie du recyclage et du transport maritime.

Plusieurs entreprises néerlandaises présentes à cette rencontre économique ont exprimé leur volonté de mettre leur savoir-faire au service de l'agriculture algérienne à travers des partenariats à long terme dans les domaines de la production laitière, de l'élevage bovin et de l'horticulture.

Dans le secteur du transport maritime, des opérateurs néerlandais ont affirmé vouloir explorer de nouveaux horizons dans les domaines du fret, la construction et la réparation navale ainsi que les travaux maritimes notamment le dragage des ports.

Les opportunités de partenariat dans le domaine de la gestion durable des déchets publics, domestiques et industriels, l'industrie du recyclage, la formation et l'ingénierie dans les hydrocarbures ont été également évoquées lors du forum.

Composée de 13 entreprises, la délégation néerlandaise a été conduite par la ministre du Commerce extérieur, de la coopération et du développement Lilliane Ploumen qui a affirmé la volonté de la partie néerlandaise de construire de «solides relations» d'affaires avec l'Algérie.

«La présence aujourd'hui d'entreprises néerlandaises constitue pour les acteurs de chacun de nos pays une occasion unique de faire connaissance et d'établir de solides relations bénéfiques de part et d'autre», a estimé M^{me} Ploumen qui n'a pas manqué de souligner le soutien de son pays au processus d'adhésion de l'Algérie à l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

De son côté, le ministre du Commerce Amara Benyounés a mis l'accent sur l'importance d'asseoir un partenariat «fécond et mutuellement avantageux» entre les hommes d'affaires des deux pays.

«L'existence de relations politiques et de coopération stables et régulières constitue un atout majeur pour impulser une nouvelle dynamique dans la consolidation des relations économiques et commerciales algéro-néerlandaises», a-t-il estimé.

Le ministre a aussi appelé à promouvoir les exportations algériennes vers ce pays, précisant qu'il appartenait aux hommes d'affaires algériens de convaincre qu'un bon nombre de produits locaux pourront être commercialisés aux Pays-Bas.

Selon lui, le Forum d'affaires algéro-néerlandais était une occasion pour «relancer de manière concrète et durable» les relations économiques bilatérales.

«J'invite les opérateurs des deux pays à faire preuve d'initiative pour exploiter les nombreux gisements et opportunités en vue d'un renforcement significatif des échanges économiques», a-t-il noté.

Les échanges commerciaux entre l'Algérie et les Pays Bas sont passés de 1,8 milliard de dollars en 2002 à 6,2 milliards de dollars en 2012.

Après la chute des cours de pétrole, il est prévu que les échanges commerciaux atteignent les 5 milliards de dollars par an, selon des opérateurs présents à cette rencontre d'affaires.

Malgré un excédent favorable à l'Algérie, la structure des échanges reste dominée par les hydrocarbures qui représentent 97% des exportations algériennes.

Concernant les investissements néerlandais en Algérie, trois projets sont actuellement en cours de lancement dans les secteurs de l'industrie et de services avec un montant global de 1,432 milliard de dinars, a-t-on indiqué.

L'Algérie et les Pays-Bas souhaitent intensifier leur coopération dans l'industrie énergétique...

Le ministre de l'Energie, Youcef Youfsi, et la ministre néerlandaise du Commerce extérieur et de la coopération au développement, Lilliane Ploumen, ont souhaité, hier à Alger, intensifier leur coopération dans les domaines de l'industrie pétrolière et gazière et des énergies renouvelables.

Lors de leur rencontre tenue au siège du ministère de l'Energie, M. Youfsi et la ministre néerlandaise se sont entretenus sur l'état des relations de coopération entre les deux pays dans le domaine des hydrocarbures, qualifiées de «bonnes», a indiqué un communiqué du ministère.

A cette occasion, les deux parties ont souhaité intensifier les relations de coopération notamment dans les domaines de l'industrie pétrolière et gazière et des énergies renouvelables.

Dans ce sens, M. Youfsi a mis l'accent sur la priorité accordée par le secteur de l'énergie à la fabrication, en Algérie, des équipements et matériels entrant dans



ces industries. Il a, alors, invité les entreprises néerlandaises à explorer les opportunités de coopération offertes dans ce domaine dans un cadre de partenariat mutuellement bénéfique.

Pour sa part, M^{me} Ploumen a exprimé l'intérêt des entreprises néerlandaises à partager leur savoir-faire et leur expertise, dans ce domaine, avec les entreprises algériennes.

Par ailleurs, les deux parties ont échangé leur point de vue et leur ana-

lyse sur la situation des marchés internationaux pétrolier et gazier, ainsi que sur le dialogue entre producteurs et consommateurs. A souligner que M^{me} Ploumen est en visite à Alger à la tête d'une délégation d'hommes d'affaires néerlandais qui ont pris part, hier, au Forum économique algéro-néerlandais pour examiner les opportunités économiques offertes par les deux pays pour mettre en place d'éventuels partenariats bilatéraux.

Examen du projet d'accord de coopération douanière entre l'Algérie et l'Egypte

Le directeur général des douanes, Mohamed Abdou Bouderbala, a examiné, hier au Caire, avec son homologue égyptien Majdi Abdelaziz les moyens de renforcer la coopération entre les administrations douanières algérienne et égyptienne et de relancer l'accord de coopération douanier entre les deux pays.

L'entretien entre les deux responsables intervient en marge de la participation du directeur général des douanes aux réunions des directeurs des douanes de la région de l'Afrique du Nord et du Proche et Moyen-Orient (MENA) et des directeurs des douanes des pays arabes qui se tiennent au Caire.

Dans une déclaration à l'APS, M. Bouderbala a indiqué que la rencontre avait porté sur les moyens de renforcer la coopération entre les administrations douanières des deux pays, ajoutant qu'il a été convenu de relancer l'ancien accord de coopération douanière et réviser ses clauses.



M. Bouderbala avait pris part, lundi au Caire, aux travaux de la réunion périodique des directeurs des douanes de l'Afrique du Nord et du Proche et Moyen-Orient, tenue sous l'égide de l'Organisation mondiale du Commerce (OMC) qui avait débattu des décisions et initiatives engagées par l'Organisation et les rapports de ses commissions. Le directeur général des douanes avait également participé mardi à

la 33^e réunion des directeurs des douanes des pays arabes, consacrée à l'évaluation de la mise en oeuvre du projet de loi unifié sur les douanes et la taxe douanière et au débat des rapports et recommandations du groupe de travail de «l'initiative arabe unifiée sur la sécurisation de la chaîne d'approvisionnement du commerce», initiée par les pays arabes en coordination avec l'Organisation mondiale des douanes (OMD).

La réunion a, en outre, examiné la possibilité de développer l'accord de transit entre les pays arabes, en vue de l'adapter aux systèmes internationaux.

Le nouveau projet d'accord qui devrait être signé en avril prochain au Caire, porte sur la coopération entre les deux institutions douanières notamment dans les domaines de la formation et l'échange d'informations et d'expériences.

En marge de ces réunions, il a été convenu avec la partie saoudienne d'élaborer un projet d'accord de coopération douanière entre les deux pays qui sera signé, en cas de finalisation de son étude, en mai prochain à Ryadh, en marge d'une conférence sur la «lutte contre la corruption et la contrefaçon».

Redynamisation du protocole de coopération entre l'APS et MENA

Le directeur général de l'agence Algérie presse service APS, Abdelhamid Kacha a examiné, hier au Caire, avec le président du conseil d'administration de l'Agence de presse égyptienne "Mena", Alae Haidar, la redynamisation du protocole de coopération entre les deux agences, décidé en novembre 2014 au Caire par la Grande commission mixte algéro-égyptienne.

Les deux responsables ont examiné les moyens de renforcer la coopération entre les deux agences en matière d'échange de contenus journalistiques, de photos, de vidéos, de formation, d'expérience et expertises



techniques. M. Kacha a déclaré, au sortir de la réunion, qu'il avait été convenu d'examiner la possibilité de recourir à l'exploitation à des fins lucratives des informations ou prestations spécialisées au profit des deux parties. Les deux parties ont, en outre, convenu d'organiser des cycles de formations et des activités médiatiques communes à travers un programme exé-

cutif définissant le timing et les mesures nécessaires pour l'organisation des cycles de formation au profit des journalistes. MM. Alae Haidar et Abdelhamid Kacha ont mis en exergue l'importance de l'accord de coopération conclu entre les deux agences de presse en termes de renforcement des relations de fraternité et de rapprochement des peuples égyptien et

algérien frères, partant de la volonté commune des dirigeants des deux pays.

La réunion de la Grande commission mixte algéro-égyptienne tenue du 10 au 13 novembre 2014 au Caire, sous la coprésidence du Premier ministre, Abdelmalek Sellal et de son homologue égyptien, Ibrahim Mahleb, avait été sanctionnée par la signature d'un accord dans le domaine des médias, outre un protocole d'accord entre l'APS et MENA, sur un total de 27 accords, protocoles de coopération et programme exécutif de coopération signés entre les deux pays dans divers domaines.

AGRICULTURE

Création de 120 agences de la Caisse nationale de mutualité agricole en 2014

Cent vingt (120) agences relevant de la Caisse nationale de mutualité agricole (CNMA) ont été créées en 2014 à travers le pays, dans le cadre de la stratégie d'extension du réseau de cet organisme assureur, a-t-on appris hier du directeur général de la Caisse.

Charif Benhabibés a indiqué, dans une déclaration à l'APS en marge d'une visite dans la wilaya d'El-Bayadh, que la CNMA compte actuellement 66 caisses régionales et 400 agences locales, et les efforts se poursuivent pour assurer une plus large couverture à travers l'ensemble du territoire.

Des caisses régionales ont été créées, au cours des deux dernières années dans les wilayas de Tamanrasset, Naâma et Illizi, et les préparatifs vont bon train pour la réalisation d'une autre dans celle d'El-Bayadh, et ce, dans le cadre de la démarche préconisée par la CNMA pour rapprocher ses représentations des agriculteurs et éleveurs, a assuré le même responsable.

La Caisse vise ainsi à s'intégrer pleinement dans la stratégie prônée



par le ministère de l'Agriculture et du Développement rural, en veillant à offrir de nouveaux services d'assurances dans le but d'accompagner les différents programmes de développement et les différents investissements privés dans la sphère de l'agriculture.

Dans le cadre de l'amélioration des services de cet organisme, il a été procédé à une généralisation des opérations d'assurance contre les catastrophes naturelles et les aléas climatiques, sur l'ensemble des récoltes agricoles, notamment celles dites stratégiques, et suivre ainsi la politique de l'Etat tendant à offrir un climat favorable à l'investissement agricole et à renforcer la confiance

entre l'agriculteur et la Caisse, a soutenu M.Benhabibés. Dans la même optique, la CNMA offre plusieurs autres services pour l'accompagnement des crédits d'investissement relatifs au secteur agricole, à travers l'assurance des pertes de rendement dans le cas de risques relatifs aux changements climatiques et aux catastrophes naturelles, selon le même responsable.

Elle œuvre, en outre, à l'amélioration de ses prestations, à travers la formation de ses personnels, dans le cadre de sessions de formation encadrées par des expertes, et dont ont bénéficié près de 360 travailleurs en 2014, à travers l'ensemble de son réseau, a-t-il fait savoir.

INDUSTRIE

40 exposants attendus au 3^e salon international de la boulangerie à Oran

Quarante exposants participeront à la troisième édition du Salon international de la boulangerie, biscuiterie et équipement des métiers de bouche (SCOBI 2015), prévu du 9 au 11 février au Centre des conventions d'Oran (CCO), a-t-on appris hier auprès des organisateurs. Initié par l'agence «Myriade communication» avec le parrainage du ministre du Commerce, cet événement se veut, selon ses organisateurs, un «espace de référence» pour le développement et la promotion de la boulangerie, de la biscuiterie et des équipements des métiers de bouche.

Il vise notamment à s'adapter au mieux à l'évolution des comportements alimentaires et à valoriser les métiers liés à ces filières en Algérie, a-t-on indiqué. Depuis sa première édition en mars 2013, le SCOBI entend devenir un rendez-vous incontournable des professionnels du secteur, réunir toutes les offres et solutions pour la boulangerie et la pâtisserie moderne, et mettre en exergue le savoir-faire professionnels des exposants et les progrès de l'art boulanger.

Il se propose aussi de faire valoir les produits et les équipements, sensibiliser l'opinion publique sur les formations dispensées pour assurer une production naturelle,

saine et de qualité et stimuler les jeunes à exercer ce métier.

Plusieurs filières seront à l'honneur dans ce salon, qui compte des exposants de différents produits liés à la chaîne de la boulangerie et de la pâtisserie comprenant, entre autres, les matières premières, le conditionnement et les différents équipements et accessoires.

Des structures professionnelles comme l'Union nationale des boulangers algériens, l'Union nationale des commerçants et artisans algériens (UGCAA), la Pépinière d'entreprises d'Oran, les centres de formation professionnelle, participeront également à ce salon, qui permet aux visiteurs d'assister à des démonstrations de préparation et de fabrication de différents produits de boulangerie et de pâtisserie, par des maîtres boulangers et pâtisseries.

En «avant-première», les boulangers sélectionnés pour représenter l'Algérie à la coupe du monde de la boulangerie «Louis Lesaffre 2016» seront de la partie pour des démonstrations qu'on présente comme inédites.

De grands groupes nationaux activant essentiellement dans l'industrie agro-alimentaire et des entreprises étrangères sont attendus à ce salon.

TRANSPORT

Taux d'avancement de plus de 60% des travaux de modernisation de la voie ferrée Thénia - Tizi-Ouzou

Les travaux de modernisation et d'électrification de la voie ferrée Thénia (Boumerdes) - Tizi-Ouzou, d'une longueur de 50 km, ont atteint un taux de réalisation global de 60,64% a-t-on appris hier auprès de la directrice locale des transports.

Selon Terki Zahia, les travaux de réalisation de certains lots de ce projet, doté d'une enveloppe financière de plus de 56,255 milliards de dinars, ont atteint un taux appréciable d'avancement. Il s'agit notamment de la construction des quatre tunnels (Thénia, Naciria, Tadmait et Draâ Ben Khedda) avec un taux d'avancement de près de 93%, des sept ouvrages d'art qui sont à près de 80%, et de l'aménagement des gares qui est à près de 53%. Toutefois, a-t-on ajouté, des contraintes ralentissent cette cadence des travaux. Il s'agit notamment du

marché de gros de fruits et légumes de la commune de Tadmait, installé sur le tracé de la voie ferrée, d'une opposition au passage du rail, sur trois exploitations agricoles collectives (EAC) et l'existence de plusieurs constructions anarchiques qui gênent les travaux d'aménagement de la gare ferroviaire de cette localité a-t-on précisé.

Dans la commune de Draâ Ben Khedda, une opposition sur le passage de la voie ferrée au niveau de trois EAC est également enregistrée, alors que dans la commune de Tizi-Ouzou, une opposition et l'existence de quatre constructions illicites, bloquent les travaux de réalisation de la halte et de la sous-station de Boukhalfa. Ces contraintes sont à l'origine du retard enregistré au niveau de la réalisation du lot de la voie ferrée (pose du rail,

électrification), dont le taux d'avancement est de seulement 11%, a indiqué M^{me} Terki.

Plusieurs démarches sont entreprises par la direction des transports, dont des réunions et une action en justice, afin de lever ces contraintes qui retardent la réception de ce projet important qui permettra, à son achèvement, de parcourir la centaine de kilomètres séparant Tizi-Ouzou d'Alger en 1h10 mn seulement, grâce au train rapide d'une vitesse de 160km/h, a-t-on relevé.

Les travaux de modernisation et d'électrification de cette ligne à voie unique, lancés en juillet 2012, pour un délai de réalisation de 19 mois, ont été confiés à un groupement d'entreprises, ETRHB (Algérie), Teixeira Duarte (Portugal), Enyse (Espagne) et Ozgun (Turquie).

ALGÉRIE-SUISSE

Le partenariat économique, objet d'une rencontre président de la CACI-ambassadeur suisse

Le président de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI), Mohamed Laïd Benamor, et l'ambassadeur de Suisse en Algérie, Bernhard Furger, ont examiné mercredi les mécanismes à mettre en place pour encourager les entrepreneurs des deux pays à favoriser un «partenariat gagnant-gagnant», indique un communiqué de la CACI. M. Benamor a fait part, à l'occasion de cette audience, de la disponibilité de la CACI «à contribuer, avec la partie suisse, à redynamiser et à renforcer la coopération économique entre les deux pays» et a invité les investisseurs suisses à examiner les opportunités d'investissement et de partenariat, «notamment dans le cadre des délocalisations» d'entreprises, selon cette source.

De son côté, l'ambassadeur de Suisse a «souligné la nécessité de hisser les relations économiques et commerciales» entre son pays et l'Algérie «au niveau des relations politiques et d'amitié qui les unissent», tout en informant son hôte d'une visite, en octobre prochain à Alger, d'une mission économique suisse.

Auparavant, le président du Conseil suisse des Etats, Claude Hêche, sera à Alger le 28 mars 2015 à l'occasion de l'inauguration du nouveau siège de l'ambassade suisse en Algérie. Le Conseil suisse des Etats est une instance constitutionnelle inspirée du Sénat américain représentant les cantons suisses.

Les prix de pétrole reprennent leur tendance baissière

Les prix du pétrole reprenaient hier en cours d'échanges européens, plombés par une surabondance d'offre de brut, accentuée par un bond des stocks américains de pétrole mercredi.

Le baril de Brent de la mer du Nord pour

livraison en mars valait 55,28 dollars en début d'après-midi, en baisse de 1,12 dollar par rapport à la clôture de mercredi. A New York, le baril de «light sweet crude» (WTI) pour la même échéance à perdu 1,32 dollar à 49,09 dollars.

Le prix du Brent et du WTI ont respectivement perdu 5% et 6% de leur valeur pour la seule journée de mercredi, mettant clairement fin au rebond débuté en fin de semaine dernière, relevaient les analystes. «La dégringolade des cours se poursuit jeudi, nous avions prévu que l'augmentation des cours était exagérée et nous avions envisagé une recule des prix à cause de la surabondance d'offre d'or noir actuelle», soulignaient les experts de Commerzbank. L'augmentation des stocks de brut américains à un niveau jamais plus vu depuis 1982 à 413,1 millions de barils lors de la semaine achevée le 30 janvier, selon le Département américain de l'Energie (DoE), a «ouvert les yeux au marché», ajoutait la même source.

«Les volumes de pétrole mis au stockage aux Etats-Unis ne montrent aucun signe de rééquilibrage car la demande reste faible, la production haute et l'activité d'arbitrage ajoutée de la demande de capacité de stockage», expliquaient les analystes de Capital Economics.

La surabondance d'offre de brut, mais aussi de produits pétroliers n'est donc pas près de disparaître, en tous cas à court terme, d'après plusieurs analystes, même si les récentes annonces de réductions de dépenses d'investissements de producteurs ont été interprétées positivement par les marchés, car synonymes d'une baisse future de l'offre.

Les cours du brut ont également souffert de la chute de l'euro, consécutive à l'annonce par la Banque centrale européenne du retrait d'un important canal de financement pour les banques grecques. Le pétrole est libellé en dollars et un affaiblissement de l'euro le rend plus cher pour les détenteurs de la monnaie européenne.

TLEMCCEN : PROTECTION CIVILE : Des axes routiers au sud fermés à la circulation à cause de la neige



De nombreux axes routiers dans la partie sud de la wilaya de Tlemcen étaient fermés hier à la circulation suite aux chutes de neige enregistrées depuis mercredi soir dans la région, a-t-on appris auprès d'un responsable de la Protection civile.

Il s'agit de la RN 22 reliant Tlemcen et Sebdo, de la RN 99 reliant Sidi Djillali à El Abed et des chemins de wilaya reliant Sebdo à Sidi Djillali, Terny à Ain Ghraba, Sebdo à El Gor et Tlemcen à Béni Snouss, a précisé le commandant Omar Boussaïd.

Le même responsable a indiqué que les services techniques de la wilaya, à l'instar de ceux des travaux publics, des communes et de la Protection civile ont dépêché, sur les lieux, des équipes et des chasse-neige pour rétablir la circulation routière.

Les éléments de la Protection civile ont, par ailleurs, secouru, dans la nuit de mercredi à jeudi, deux personnes qui étaient coincées dans leurs véhicules dans la région de Zarifet.

Les mêmes services ont enregistré, durant la même nuit, quatre accidents de la circulation survenus à Remchi, Ouled Mimoune, Tlemcen et Sebdo, sans déplorer de victimes ou de blessés, a-t-on conclu de même source.

OUM EL-BOUAGHI 100 km de chemins communaux en cours de réhabilitation pour 900 millions de DA



Une centaine de kilomètres de chemins communaux (CC) fait actuellement l'objet, à Oum El-Bouaghi, d'actions de réhabilitation qui ont nécessité un investissement public de 900 millions de DA, a indiqué mercredi le directeur des travaux publics, Mohamed Hellal. Les 19 opérations prises en charge par cette enveloppe, engagées durant l'été 2014, «permettront indirectement, au terme des travaux, de d'atténuer l'intensité du trafic automobile qui se concentre sur les routes nationales (RN) et les chemins de wilaya (CW)», a souligné ce responsable. Quatre parmi ces opérations sont déjà achevées tandis que les 15 autres ont été «quelque peu retardées par les intempéries de ces deux derniers mois», a déclaré le directeur des travaux publics qui a affirmé que les travaux ayant pris du retard seront «repris énergiquement».

La wilaya d'Oum El-Bouaghi dispose d'un réseau de 412 km de routes nationales «en très bon état», de 414 km de chemins de wilaya «en état moyen» et de 611 km de chemins communaux dont la moitié est «détériorée», a ajouté la même source.

EL-BAYADH : GENDARMERIE NATIONALE :

La neige et le verglas rendent difficile la circulation sur certains axes routiers

Les chutes de neiges ainsi que le verglas, enregistrés mercredi soir, ont rendu difficile la circulation sur certains axes routiers de la wilaya d'El-Bayadh, a-t-on appris hier des services de la Gendarmerie nationale.



Cette situation est relevée sur la RN-47 reliant les wilayas de Laghouat et El-Bayadh, notamment de la zone de Lagremi à l'intersection menant vers la commune d'El-Ghassoul, a précisé le responsable de l'escadron de sécurité routière, le capitaine Tarek Kraïmia.

Une situation similaire est signalée concernant la route de contournement de la ville d'El-Bayadh, en allant vers la

commune d'Ain-Larak, causant déjà le dérapage de deux véhicules légers sur la chaussée verglacée, sans faire de victimes, a-t-il ajouté.

Une difficulté de circulation est, en outre, constatée sur la RN-6A, précisément entre les communes de Kef-Lahmar et El-Bayadh, en plus d'un engorgement de circulation sur le tronçon de la RN-6 reliant les com-

munes de Bougtob (El-Bayadh) et de Sidi-Ahmed (Saïda), provoqué par un blocage au niveau des virages de Sfïd, a également fait savoir l'officier.

Une baisse des températures est relevée jeudi, pour se situer entre 4 et 7 degrés, donnant lieu à la constitution d'une épaisse couche de verglas, selon les données de la station météorologique d'El-Bayadh.

ADRAR

6 wilayas présentes au Salon national du miel et produits mellifères

Un Salon national du miel et des produits mellifères, destiné à la valorisation de l'apiculture, s'est ouvert mercredi à Adrar, avec la participation d'apiculteurs venus de six wilayas du pays. Cette manifestation, qu'abrite la maison de la Culture, vise à faire connaître les différentes sortes de miel et à mettre en avant l'activité comme l'une des filières agricoles d'avenir, susceptible de renforcer les capacités de l'économie locale et de fournir ce produit de consommation très prisé, a indiqué le président de la chambre agricole d'Adrar.

S'étalant sur six jours, le salon a pour but aussi de sensibiliser les jeunes et les investisseurs agricoles sur



l'importance de cette activité aux perspectives prometteuses dans la région, à travers la mise en place de facteurs aidant à développer l'apiculture dans les palmeraies de la wilaya, a ajouté Mohamed Bessoudi.

Le président de l'association des apiculteurs de la wilaya de M'sila, également

coordinateur de la manifestation, Ghodbane Youcef, a révélé que des problèmes d'ordre technique n'ont pas permis la participation de l'ensemble des représentants de 17 wilayas du pays initialement attendue.

Des conférences sont programmées, dans le cadre de ce salon, sur le dévelop-

pement de l'apiculture en milieu agricole, animées par des techniciens et des apiculteurs, qui traiteront de la question de l'intégration de l'apiculture dans les activités agricoles, selon les organisateurs. Le salon a drainé, dès son ouverture, un large public et de nombreux agriculteurs, surtout que cette filière va permettre de dynamiser le secteur de sorte à entraîner une abondance de l'offre de produits mellifères au consommateur local.

Le Salon national du miel et produits mellifères est organisé à l'initiative de l'association des apiculteurs de la wilaya de M'sila, en coordination avec la Chambre agricole et la direction des services agricoles de la wilaya d'Adrar.

MOSTAGANEM

Traduire vers l'arabe les œuvres réalisées sur Ibn Khaldoun

Les participants à un colloque national sur «Le Khaldounisme et l'urbanisme» ont plaidé, mercredi à Mostaganem au terme de leurs travaux, pour la traduction vers l'arabe des œuvres réalisées sur Ibn Khaldoun en langues étrangères afin de les mettre à la disposition des étudiants et des chercheurs.

Les intervenants ont recommandé également d'encourager les écrits sur les théories d'Ibn Khaldoun, de s'intéresser à sa pensée dans le champs culturel arabe et de coordonner entre les différentes parties intéressées par sa pensée et la reproduction de théorie à pratique. Ils ont également insisté sur l'organisation de conférences sur les travaux de chercheurs algériens qui se sont intéressés aux théories d'Ibn-Khaldoun dans les domaines de l'économie et de l'éducation. Les participants au colloque ont, en outre, appelé à s'inspirer de la pensée khaldounienne dans l'élaboration d'études historiques et anthropologiques et à publier les travaux de cette rencontre au profit des universités du pays. Le colloque de deux jours, initié par le laboratoire «Khalidoumia el-Jadida» de la faculté des sciences sociales de l'université de Mostaganem, a enregistré la présence de chercheurs et universitaires de différentes universités du pays.

TISSEMSILT

252 micro-entreprises créées par des jeunes universitaires à travers l'Ouarsenis

ABED MEGHIT

La chambre d'artisanat et des métiers de la wilaya de Tissemsilt (CAM) a créée pas moins de 570 postes de travail permanents durant toute l'année 2014, dont 125 postes pour l'artisanat d'art, 132 autres pour la production de matières premières, 313 postes pour les services, par les dispositifs à l'insertion professionnelle, à savoir l'ANSEJ, l'ANGEM et la CNAC. Par ailleurs, la production artisanale dans les domaines du tissage et de la tapisserie dans les communes de Layoune, Theniet El-Had et Bordj Emir Aek où déjà plusieurs expositions ont été organisées par cette chambre d'artisanat (CAM). Durant cette même période, il a été créé également 252 micro-entreprises par des jeunes universitaires et les diplômés des centres de formation professionnelle qui, à la suite d'un stage portant sur la gestion des ressources humaines et financières, ont reçu des certificats de qualification leur permettant d'exercer leurs activités.

Par ailleurs, 2.128 artisans activant dans l'artisanat, ont été recensés durant l'année dernière à travers la wilaya de Tissemsilt.

BAB EL-OUED 4 ans de prison pour viol

Amira, une jeune fille à la fleur de l'âge se lie d'amitié avec Farid âgé de 38 ans et le couple se rencontre assez souvent dans un lieu retiré.

A.Ferrag

Quelques mois après leur rencontre, Amira apprend à Farid qu'elle attendait un bébé de lui. Farid lui a promis de venir la demander en mariage, malheureusement pour elle, elle réalise que ce n'était que mensonge. Amira supplie Farid, mais ce dernier refuse.

La malheureuse Amira pleure, elle prend son courage à deux mains et court déposer une plainte contre lui.

Arrêté et présenté aux services de la police judiciaire, Farid nie toute relation avec la victime, il déclare qu'il n'a rien à voir dans cette af-



faire. Le jour du procès, le nommé Farid accusé du viol de la jeune Amira réfute cette accusation de toutes ses forces mais pressé de questions, il avoue finalement son acte.

Le président du tribunal conseille à Farid d'épouser Amira pour espérer recouvrer sa liberté, mais Farid persiste, il refuse catégoriquement. « Je ne l'épouserai jamais je veux plutôt être condamné ». Le représentant du ministère public

axe sa plaidoirie sur le refus du mariage de l'accusé avec sa victime, et fait ressortir dans son réquisitoire la gravité des faits et au terme de son réquisitoire, il requiert une peine de 7 ans de prison ferme à l'encontre de Farid.

L'avocat de la défense demande les circonstances atténuantes à son client. Après une heure de délibérations, le président prononce une peine de 4 ans d'emprisonnement à l'encontre de l'accusé.

LARBAË (BLIDA) Un mort et un blessé grave dans un atelier de mécanique

Un employé a trouvé la mort et un autre a été grièvement blessé hier dans un atelier de mécanique à Larbaâ (Blida), suite à la chute de la cabine avant d'un camion qu'ils tentaient de réparer, a-t-on appris auprès de la Protection civile.

Selon la source, l'unité de la Protection civile de Larbaâ a effectué une intervention, suite à la chute de la cabine avant d'un camion sur deux (2) employés, qui étaient en train de le réparer dans un atelier spécialisé dans la répa-

ration d'engins. La chute de la cabine du poids lourd a causé la mort, sur place, de l'employé (18 ans), alors qu'un son collègue, âgé de 39 ans, a été grièvement atteint à la nuque et transporté, en urgence, à l'hôpital de Larbaâ, où fut également transférée la dépouille de la victime.

« Une erreur humaine, conjuguée au manque de moyens matériels de prévention au niveau de cet atelier », serait à l'origine de cet accident mortel, selon une hypothèse avancée par la Protection civile de la wilaya.

SIDI BEL-ABBÈS Saisie de 4 quintaux de kif traité provenant du Maroc

Les agents de la brigade polyvalente des douanes de Ben Badis (wilaya de Sidi Bel-Abbès) ont opéré, mardi soir, la saisie de 4,15 quintaux de kif traité provenant du Maroc, a-t-on appris mercredi auprès de la cellule d'information de la direction régionale des Douanes de Tlemcen.

La saisie de cette quantité de drogue conditionnée dans 14 sacs dissimulés à l'intérieur d'un véhicule s'est opérée lors d'une patrouille effectuée sur le chemin de wilaya (CW 16) reliant Ben Badis et Ain Nekrouf, a-t-on indiqué. Le conducteur du véhicule a été arrêté. Par ailleurs, la brigade des douanes de Sidi Bel-Abbès a opéré, mardi au niveau de l'autoroute Est-Ouest dans le tronçon reliant Sidi Ali Boussidi et Hassi Zahana dans la même wilaya, la saisie de 8,7 kg de kif traité dissimulés à l'intérieur d'un véhicule, a-t-on ajouté. Le mis en cause a été arrêté.

La valeur de la marchandise saisie et des deux moyens de transport est estimée à plus de 2,7 millions DA et de l'amende douanière à 273 millions DA.



ÉDUCATION

Le Snapest réitère son appel à la grève les 10 et 11 février

Le Syndicat national des professeurs de l'enseignement secondaire et technique (Snapest) a réitéré mercredi son appel à l'ensemble des enseignants et travailleurs du secteur de l'éducation à prendre part à la grève d'avertissement prévue les 10 et 11 février 2015.

« Nous renouvelons notre appel à l'ensemble des enseignants et travailleurs du secteur, tous corps confondus, à prendre part massivement à la grève d'avertissement à laquelle a appelé la coordination syndicale conjointement avec notre syndicat les 10 et 11 février », a indiqué le Snapest dans un communiqué.

Il a précisé que ce pas « sera ponctué d'assemblées générales durant les deux jours de la grève pour définir

les perspectives futures du mouvement de protestation ».

La ministre de l'Éducation nationale, Nouria Benghebrat, avait appelé les partenaires sociaux à « ne pas perdre espoir » pour ce qui est de trouver des solutions aux revendications socio-professionnelles, les exhortant à élaborer « une charte entre les deux parties afin de clore ce dossier définitivement ».

La tutelle « est sur le point d'appliquer ce qui a été conclu avec le gouvernement », a-t-elle encore dit soulignant que la question « exige du temps car il s'agit d'un gros dossier qui touche plus de 40% des travailleurs du secteur de l'éducation nationale ».

SELON LA GENDARMERIE NATIONALE 2031 affaires de vols de cheptel enregistrées en 2014

Le vol de cheptel devient de plus en plus un « nouveau très lucratif », qui ne cesse de « d'attirer la convoitise des bandes de malfaiteurs », selon les chiffres de la Gendarmerie nationale, présentés mercredi à Alger qui indiquent que 2031 affaires ont été enregistrées durant l'année 2014.

La même source, qui précise dans un document présenté lors d'une journée d'étude sur « la gestion de scène de crime de vol de cheptels », avoir démantelé 85 bandes et arrêté 1536 malfaiteurs impliqués, fait état d'un préjudice de 34250 têtes dont 20000 ont été récupérées.

Sur la base de ces chiffres, le commandement de la Gendarmerie nationale estime, qu'au « delà de son caractère délictueux », le vol de cheptels « constitue une atteinte grave à la sécurité alimentaire et nourrissant un sentiment d'insécurité qui s'étend de plus en plus ».

Le phénomène tend aussi, note la même source, à être « une source de paupérisation de la population rurale et de l'exode rural », jusqu'à devenir « une activité criminelle qui touche particulièrement les wilayas des Hauts-Plateaux où les auteurs utilisent les moyens de transport adaptés pour acheminer le cheptel, qui serait destiné à la vente au marché informel ».

Préoccupée ainsi par l'ampleur prise par ces vols, la Gendarmerie nationale avait pris des mesures en établissant un Plan national de sécurité visant à sécuriser les éleveurs et leurs biens afin de préserver leurs métiers. Le plan en question a été accompagné par d'autres mesures comme la « sensibilisation des éleveurs à recourir au numéro vert (10-55) pour dénoncer les vols en temps réels ».

L'élevage en Algérie représente plus de 25% des recettes brutes de l'agriculture. Les statistiques du ministère de l'Agriculture montrent qu'avec un cheptel ovin évalué à 22,5 millions de têtes et 20 millions de têtes de bovin, l'Algérie est considérée comme le plus grand bassin d'élevage ovin dans la région du Maghreb.

ACCIDENTS DE LA ROUTE 44 morts et 512 blessés en une semaine



Quarante-quatre (44) personnes ont trouvé la mort et 512 autres ont été blessées dans 296 accidents de la route survenus durant la période allant du 27 janvier au 2 février, a indiqué mercredi un bilan du Commandement de la Gendarmerie nationale.

La wilaya d'Alger vient en tête avec 21 accidents, suivie d'Ain Defla (19 accidents) puis Djelfa avec 14 accidents, précise la même source. Le facteur humain est à l'origine de 82,09% de ces accidents outre l'état des routes (7,43%), ajoute la même source.

APS

BLIDA

Inauguration de Dar El Ihssane, un foyer d'accueil pour les cancéreux



Un foyer d'accueil pour les malades du cancer et leurs familles, "Dar El Ihssane", a été inauguré, mercredi à Blida, en présence du représentant de l'OMS en Algérie, Pr Bah Keita, du spécialiste algérien en chirurgie cancéreuse, Pr Messaoud Zitouni, de nombreux médecins et des autorités locales de la wilaya.

Érigé au centre-ville de Blida, près de la gare ferroviaire, ce projet a été rendu possible grâce aux dons des bienfaiteurs de la wilaya, dont la contribution a été importante dans la concrétisation de ce qui était considéré comme un rêve pour tous les malades du cancer hors de la wilaya qui auront désormais un refuge durant la période de leur traitement au Centre anti-cancer (CAC) du CHU Franz-Fanon.

Louant cette "très bonne initiative" de l'association "Al Badr" d'aide aux malades du cancer, le représentant de l'OMS en Algérie l'a qualifiée de "modèle à suivre", dont il fera "personnellement la promotion auprès des pays africains."

Le Pr Keita s'est aussi engagé à offrir le "soutien nécessaire pour permettre à cette structure d'accomplir sa tâche auprès des malades du cancer." "L'Algérie est un pays pionnier dans la lutte contre le cancer", a estimé le Pr Keita, citant en exemple le plan présidentiel (2015-2019) de lutte contre cette maladie, élaboré par le Pr Messaoud Zitouni.

Intervenant à son tour, le Pr Zitouni a qualifié ce projet d'"important" et d'"exemple à suivre" à l'échelle nationale, en vue d'"atténuer les difficultés rencontrées par les malades en quête d'un refuge durant leur période de traitement."

Il a déploré, à ce propos, le fait que des "malades cancéreux passent leurs nuits dehors à Alger, en l'absence de structures pouvant les accueillir". Aussi, a-t-il loué les efforts fournis par les autorités de Blida au profit des malades du cancer, faisant ainsi de la wilaya "un centre référentiel en matière de lutte contre le cancer".

Pour sa part, le wali de Blida, Mohamed Ouchen s'est engagé à accompagner et à soutenir l'association par la prise en charge des différentes charges (électricité, gaz, eau), de ce centre d'accueil, "à condition que l'opération soit bien encadrée", a-t-il insisté.

Selon le président de l'association, Mustapha Moussauti, le foyer "Dar El Ihssane" a été réalisé en un "temps record de deux années" grâce aux dons collectés à la faveur d'un Radiothon, organisé en mars 2012, en collaboration avec la radio de Blida et la radio du Coran.

L'opération avait permis, alors, la collecte d'une somme de 1,4 milliard de centimes, a-t-il ajouté, soulignant également le soutien de la wilaya, "qui a offert à l'association, en guise de don, un bâtiment pas trop éloigné du CHU Franz-Fanon."

Outre l'accueil d'une moyenne de 45 malades, ce foyer, d'une superficie de 240 m², leur assure la restauration et le transport vers le CAC, tout en leur offrant un soutien psychologique et social, à travers des ateliers de couture, coiffure et de sport entre autres.

GRIPPE SAISONNIÈRE Le ministère de la Santé prévoit une augmentation des cas enregistrés et appelle à la prévention

Le ministère de la Santé, qui prévoit cette année une augmentation du nombre de cas de grippe saisonnière à l'instar des années précédentes, a rappelé hier que la prévention «demeure de rigueur, notamment, en cette période de froid».



Le moyen le «plus efficace» pour se protéger contre la grippe saisonnière et de ses complications est la vaccination, a recommandé le ministère dans un communiqué, précisant que la moyenne annuelle des cas de grippe saisonnière enregistrés en Algérie s'élève à 2 millions de cas et celle des décès à 2.000.

La vaccination contre la grippe saisonnière est «fortement» recommandée aux groupes de population à risque élevé de complications, à savoir les personnes âgées de 65 ans et plus, les personnes présentant une pathologie chronique, les femmes enceintes, les personnels de santé et les pèlerins, a expliqué la même source.

A cet égard, des dispositifs de prévention, de surveillance et de prise en charge des cas de grippe compliqués ont été mis en place et opérationnels depuis le mois d'octobre de l'année 2014, a rappelé le ministère. Le dispositif de surveillance est basé sur l'organisation de la campagne de vaccination contre la grippe saisonnière qui a débuté le 15 octobre 2014 et qui s'étale sur toute la période automno-hivernale, a

expliqué la même source, indiquant que près de deux millions de doses de vaccins antigrippaux ont été acquises.

Le vaccin est disponible au niveau des centres vaccinateurs habituels des établissements publics de santé, où il est administré gratuitement, et dans les officines où il est remboursé par la sécurité sociale pour les personnes âgées et pour les malades chroniques.

La campagne de vaccination a été appuyée par des actions de sensibilisation à la mi-décembre de l'année 2014, plus de 80% des vaccins reçus ont été utilisés, a fait savoir le ministère de la Santé, rappelant, par ailleurs, que les pèlerins ainsi que les membres de la Bi'tha ont bénéficié d'un dispositif spécifique qui leur a permis d'être vaccinés avant le lancement officiel de la campagne.

Concernant la prise en charge des cas de grippe compliqués, le ministère de la Santé a mis en place un dispositif, opérationnel depuis le mois de novembre 2014, qui veille à la disponibilité des moyens nécessaires pour la protection et la prise en charge de ces cas et à leur hospitalisation et traitement rapide.

Ce dispositif demeure opérationnel durant toute la période d'activité du virus grippal, a précisé le ministère, soulignant que ce dispositif a «permis de prendre en charge toutes les formes sévères de cette maladie qui ont été observées chez des personnes à risque, parmi lesquels des décès ont été déplorés».

Par ailleurs, un dispositif de surveillance, basé sur le réseau sentinelle de l'Institut national de santé publique (INSP) et le laboratoire de référence de la grippe de l'Institut Pasteur d'Algérie (IPA), a été mis en place. Ce dispositif «permet de suivre l'évolution de la grippe saisonnière qui demeure active et d'identifier les types de virus de la grippe qui circulent dans le pays», a expliqué le ministère.

La grippe saisonnière est une infection respiratoire due au virus grippal ou virus influenza. Elle est caractérisée par sa haute contagiosité et par sa gravité chez les personnes fragilisées par une maladie chronique ou par l'âge chez qui elle provoque des complications sévères pouvant aboutir aux décès.

CONSTANTINE 1.054 nouveaux cas de cancer en 2014

Pas moins de 1.054 nouveaux cas de cancer ont été enregistrés en 2014 dans la wilaya de Constantine, a indiqué hier à l'APS le secrétaire général de l'association Waha d'aide aux malades du cancer, Ahmed Zemouli. Les patients recensés ont notamment contracté un cancer du poulmon, du sang, de la prostate, de la vessie et des appareils digestif et reproductif, selon M. Zemouli qui a précisé que le cancer du sein arrive en tête avec 240 cas. La prévention au moyen du dépistage précoce reste le meilleur moyen pour lutter contre les cancers du sein et du col de l'utérus qui restent les plus fréquents dans cette wilaya, a également estimé le secrétaire de l'association Waha. Il a également averti que le nombre de cas de cancer du sein «risque de doubler» dans les prochaines années à cause justement du diagnostic tardif. Les actions d'in-

formation et d'orientation lancées cette semaine par cette association, à l'occasion de la journée internationale de lutte contre le cancer, visent à sensibiliser les femmes, notamment les plus de 40 ans, à l'importance du dépistage précoce du cancer du sein, a encore indiqué la même source.

Chez les hommes, c'est le cancer du poulmon qui reste l'un des plus dévastateurs, en particulier dans les rangs des fumeurs, a encore souligné M. Zemouli dont l'association multiplie les actions de sensibilisation.

Une moyenne de 3,500 nouveaux cas/an d'atteintes par le cancer du poulmon est recensée en Algérie avec un taux de 80% de cas incurables car détectés à un stade avancé de la maladie, avaient révélé le 31 janvier dernier à Blida des médecins spécialistes.

ORAN

Un centre de vacances à Bousfer au profit des enfants cancéreux

Un centre de vacances dans la commune de Bousfer (Oran) dont les travaux sont en cours sera prêt pour accueillir les enfants cancéreux à la fin de l'année 2015, a-t-on appris mercredi lors d'une journée de sensibilisation sur la lutte contre le cancer chez l'enfant.

Initié par l'association d'aide aux enfants cancéreux d'Oran, ce projet constitue un espace de repos pour les enfants malades, selon le vice-président de l'association, initiatrice de cette rencontre en collaboration avec la direction de la santé et de la population de la wilaya.

Situé près de la plage de Bousfer, ce centre se chargera aussi des opérations de dépistage précoce du cancer chez les enfants, de l'élaboration de recherches scientifiques sur les tumeurs et sera ou-

vert à toutes les associations d'Oran qui prennent en charge des enfants malades, dont ceux atteints de xérodémie (enfants de la lune), a indiqué Dr Fahim Yasmina. Le centre de vacances, dont la réalisation est prise en charge par des bienfaiteurs sur un terrain offert par un citoyen à l'association précitée, renfermera 60 chambres et autres salles de jeux pour enfants, a-t-on ajouté. S'étendant sur une superficie de 600 mètres carrés, cette structure, dont la première pierre a été posée par le wali d'Oran en avril dernier, renforcera les deux autres centres d'accueil des familles de malades à Oran ville et le centre de convalescence de Cap Blanc à Aïn El Kerma relevant de cette association.

Dans le cadre du programme d'animation destiné aux enfants, 15 malades bénéficieront d'un voyage à Paris et

Lille (France) en avril 2015, à l'initiative de l'association française d'aide aux jeunes des quartiers. En outre, un tournoi de football sera organisé par l'association des anciens vétérans de football.

L'association d'aide aux enfants cancéreux d'Oran, fondée en 1989, avait pris en charge plus de 1,500 malades l'année dernière. Organisée à l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre le cancer, cette rencontre a regroupé plusieurs associations actives dans le domaine de la prise en charge des enfants malades de la wilaya en vue de sensibiliser les parents, les enseignants et les éducateurs sur les tumeurs cancéreuses qui peuvent affecter l'enfant et de l'importance du dépistage précoce de cette maladie.

VIRUS EBOLA

SELON L'OMS

Le nombre de cas en hausse pour la première fois en 2015

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a annoncé mercredi que le nombre de cas d'Ebola, répertoriés en Guinée, au Liberia et en Sierra Leone, a augmenté au cours de la dernière semaine de janvier, soit la première hausse depuis le début de l'année.

«Le bilan hebdomadaire indique une hausse dans les trois pays pour la première fois cette année. Il y a eu 124 nouveaux cas rapportés pendant cette semaine», déclare l'OMS. Trente-neuf nouveaux cas ont été enregistrés en Guinée dans la semaine achevée le 1er février contre trente la semaine précédente, cinq



au Liberia contre quatre la semaine précédente, et 80 en Sierra Leone contre 65 auparavant, selon les dernières statistiques.

«La résistance persistante des communautés, la progression géographique en Guinée et la large propagation en Sierra Leone, ainsi que cette hausse des cas montrent que la

lutte contre Ebola se heurte encore à de sérieux défis», a ajouté l'OMS. Au total, 22.495 personnes ont contracté la maladie dans neuf pays, dont 8.981 sont mortes, selon les derniers chiffres. Tous les décès sauf 15 sont survenus dans les trois pays d'Afrique de l'Ouest, les plus touchés par la fièvre hémorragique.

ALGER : LA PRISE EN CHARGE DE MESURES PRÉVENTIVES POUR LE TRAITEMENT DE CAS SUSPECTS D'EBOLA

L'appel des spécialistes

Les spécialistes ont appelé mercredi à Alger les médecins et les personnels du paramédical à prendre toutes les mesures préventives nécessaires lors de la détection éventuelle d'un cas du virus Ebola pour éviter toute contamination.

«La prise des mesures préventives requises lors de la consultation d'un cas suspect permettra d'éviter toute complication et d'empêcher la transmission du virus aux membres du staff médical», ont indiqué les intervenants lors d'une journée de sensibilisation organisée à l'hôpital Mustapha-Pacha sur les moyens de traitement des personnes atteintes du virus Ebola.

Cette journée de sensibilisation a été marquée par l'intervention de médecins spécialistes algériens et français portant, dans leur ensemble, sur les modes de consultation et de prélèvement du sang tout en prodiguant des explications aux personnes malades sur les symptômes de la maladie et les moyens de contamination.

A cette occasion, un exposé a été présenté sur les appareils utilisés pour le transport de la personne atteinte et sur les modes de stérilisation des instruments médicaux après chaque auscultation. De son côté, le directeur général de l'hôpital Mustapha Pacha, Bar Rabeh, a précisé que l'objectif de cette journée était de faire connaître aux personnels du secteur de la santé y compris les médecins et les personnels du service des urgences le virus Ebola.

Les appréhensions manifestées par les personnels du paramédical et même le médecin lors de la consultation

d'un cas suspect est «chose compréhensible et légitime» et requièrent de plus amples éclaircissements notamment par des spécialistes aux compétences avérées et ayant déjà eu à traiter des cas d'Ebola, a-t-il tenu à dire.

Il est donc capital pour les personnels de l'hôpital de se préparer pour l'accueil de cas suspects au retour des supporters de l'équipe nationale de football même si leur nombre est réduit, a ajouté le responsable. Il a souligné à ce propos, que l'hôpital s'est doté d'une salle réservée à l'accueil de cas suspects équipées de 12 lits et d'appareils modernes pour le transfert des personnes atteintes si la contamination venait à être confirmée, vers l'hôpital d'El Kettar de manière à éviter la propagation du virus.

Le Dr Boujdjema Ait Touras, chef du service de prévention de la direction de la santé et de la population de la wilaya d'Alger, a affirmé quant à lui, qu'aucun cas n'a été diagnostiqué à ce jour dans la wilaya d'Alger depuis la détection de cette maladie dans plusieurs pays en Afrique en mars 2014. Il a rappelé les mesures prises par le ministère de la Santé au niveau du port d'Alger et l'aéroport Houari-Boumediène pour s'assurer qu'aucun cas n'a été signalé en Algérie, soulignant que les différentes structures de la santé de la wilaya ont reçu des formations sur la prise en charge d'un cas suspect.

Le virus Ebola a été détecté pour la première fois en République démocratique du Congo (RDC) en 1976 et réapparue en mars dernier dans plusieurs pays africains dont le Liberia, la Sierra Leone et la Guinée pour se propager par la suite dans d'autres pays du continent.

La Sierra Leone annonce la réouverture des écoles pour le 30 mars

La Sierra Leone a annoncé mercredi la réouverture des écoles pour le 30 mars, sept mois après leur fermeture décidée pour enrayer la propagation de l'épidémie d'Ebola, désormais en déclin dans ce pays qui compte le plus grand nombre de cas.

Le président Ernest Bai Koroma a donné l'autorisation de commencer à installer «les équipements sanitaires et d'eau, pour les tests de dépistage d'Ebola et le support psychosocial» en vue de la réouverture des classes, indique un communiqué de la présidence. «Des thermomètres seront disponibles dans toutes les écoles», a indiqué le ministre de l'Éducation, Minkailu Bay, cité dans le communiqué. «Des centres d'isolement seront installés dans les écoles qui seront désinfectées», a-t-il ajouté.



Les écoles avaient été fermées l'été dernier dans les trois pays les plus touchés par le virus, la Guinée, le Liberia et la Sierra Leone, pays qui ont enregistré quelque 3.300 morts sur environ 9.000 personnes tuées par l'épidémie. Les trois pays ont programmé la rentrée des classes à la faveur de la décline de l'épidémie observée depuis plus d'un mois. En Guinée, où les classes ont rouvert le 19 janvier avec très peu de préavis, environ un quart des élèves, soit quelque 500.000, ont repris le chemin de l'école, a indiqué mardi le Fonds des Nations unies pour l'enfance, l'Unicef. En Sierra Leone, plus de tiers des six millions d'habitants ont entre 3 et 17 ans mais le taux de scolarisation est inférieur à 40%.

PRISE EN CHARGE ET TRAITEMENT DU VIH/SIDA

Des membres de l'association Aniss militent pour un accès universel au dépistage et aux soins

Sonia Belaïdi

Des membres de l'Association Aniss de lutte contre les IST/sida et de promotion de la santé se sont accordés à dire, hier, qu'en matière de VIH/sida, les stratégies nationales et les recommandations internationales militent pour un accès universel au dépistage et aux soins. Autrès des populations et communautés exposées, les approches novatrices permettant adaptation et rapprochement des services sont préconisées pour parvenir.



C'est dans le cadre des travaux d'un séminaire atelier sur l'accès universel des personnes vivant avec le VIH/sida à la prise en charge globale que les participants ont mis en exergue l'importance de la coordination et d'un travail multidisciplinaire impliquant l'ensemble des acteurs de la société pour la lutte efficace contre le sida.

La réunion qui a réuni des équipes médicales et des médiateurs associatifs a permis de rappeler les orientations du Plan stratégique national 2013-2015 en vue du renforcement de l'accès universel à la prise en charge, a indiqué l'expert médical dans le domaine de la lutte contre le VIH, Dr Scandar Soufi.

Elle a également abordé les différentes approches permettant l'extension des services de dépistage, de soins et d'aide à l'observance déjà fournis et leur adaptation aux groupes les plus exposés dans le cadre du continuum de prévention et de soins, a-t-il ajouté en ce sens.

Renforcement de la prise en charge du sida

Dans ce cadre, le modèle de décentralisation mis en œuvre par Médecins sans frontières dans différentes régions du monde a été également présenté et discuté, a-t-il été précisé.

Selon le même spécialiste, l'atelier pour l'accès universel à la prise en charge entre dans le cadre d'un projet de renforcement de la réponse au VIH/sida en Algérie mené par Aniss avec l'appui du Centre de référence de prise en charge des IST/sida et de l'Organisation Médecins sans frontières.

Pour sa part, Nacereddine Merzoug, président d'Aniss : « Il s'agit de s'inscrire en droite ligne des orientations du Plan stratégique national sur le sida et de l'objectif 90-90-90 de l'Onusida. Pour que 90% des malades soient justement dépistés et pris en charge convenablement en Algérie d'ici 2020, il est nécessaire de rapprocher et d'adapter les services fournis aux groupes exposés à travers un partenariat des centres de référence avec les associations engagées »

A titre de rappel, l'Algérie a consenti des moyens considérables en vue d'aboutir à un accès universel des personnes vivant avec le VIH/sida à la prise en charge.

Un des premiers pays de la région à avoir instauré la gratuité de la trithérapie pour les malades dès 1998, l'Algérie comptera d'ici la fin 2015 dix sept centres de référence de prise en charge des IST/sida, répartis à travers l'ensemble des régions du pays, ainsi que six pôles de référence pour l'élimination de la transmission de la mère à l'enfant, a-t-il été rappelé.

Cependant, le nombre de personnes vivant avec le VIH et officiellement dépistés ne dépasse pas les 9 000 sur les 25000 estimés en Algérie.

Il a été, en outre, déploré le fait qu'encore aujourd'hui, une majorité d'entre eux ignorent leur maladie et n'accède donc pas aux services de soins, de suivi et de prise en charge nécessaires.

BRONCHIOLITE : PAS DE PANIQUE !

450 000 bébés de moins de 2 ans sont touchés par l'épidémie de bronchiolite qui survient chaque hiver. Le nourrisson peut être soulagé avec des mesures simples et de la kiné respiratoire, prescrite désormais au cas par cas.

Un nez qui coule, une toux. Cela commence comme une rhinopharyngite banale. Et puis, soudain c'est l'inquiétude : le bébé semble mal respirer, il est très mal en point. C'est sans doute une bronchiolite. Cette infection virale est liée le plus souvent au virus (VRS respiratoire syncytial). Elle survient pendant l'automne et l'hiver touchant les enfants de moins de 2 ans. Elle peut être plus sévère chez les bébés de moins de 6 semaines et chez les anciens prématurés.

Bébé a le nez encombré et tousse. Il peut présenter une gêne pour respirer : il respire plus vite que d'habitude, on voit ses côtes, il respire avec le ventre, et on peut également entendre un sifflement. Comme il est gêné pour respirer, il peut avoir du mal à téter ou à prendre ses biberons.

Que faire pour soulager bébé ?

D'abord des lavages de nez au sérum physiologique, avant le biberon et avant de le coucher. On allonge bébé, on lui met la tête sur le côté et on injecte le contenu d'une pipette de sérum dans la narine (le sérum va ressortir dans l'autre narine). On tourne la tête de bébé et on nettoie la seconde narine de la même façon.

Des aérosols de sérum salé hypertonique (eau très salée) sont préconisés depuis deux ou trois ans. Ils sont prescrits chez les enfants de moins de 1 an présentant une bronchiolite modérée à sévère. Ces aérosols utilisés initialement dans la mucosidose permettent de diminuer les sécrétions et ainsi d'améliorer l'enfant. L'efficacité est évaluée par le médecin qui va, soit décider d'un retour au domicile pour l'enfant après son aérosol, soit d'une poursuite des aérosols en hospitalisation.

On fractionne son alimentation en lui proposant des quantités plus petites mais plus souvent sur la journée. Autre conseil : relever un tout petit peu le haut de son ma-



in en mettant un coussin ou des livres en dessous (couchage en proclive), car il est plus facile de respirer quand on a la tête un peu surélevée.

Kiné ou pas kiné ?

Pendant longtemps, toute bronchiolite conduisait à la prescription systématique de kinésithérapie respiratoire. En décembre 2012, l'efficacité de cette méthode a été remise en cause dans la revue "Prescrire". La kiné respiratoire libère les bronches encombrées, mais elle n'aide pas les bébés à guérir plus vite. Aujourd'hui, la prescription de séances de kiné respiratoire se fait donc au cas par cas, explique le Dr Nguyen.

Un même enfant peut avoir besoin de kiné lors d'un premier épisode de bronchiolite mais pas lors du deuxième.

Tout bébé ou enfant gêné pour respirer doit être montré à un médecin pour poser le diagnostic et pour être évalué. La prescription de kiné repose sur plusieurs critères : le degré d'encombrement des bronches, le retentissement sur l'état général (il continue de boire ou pas), l'évolution ou non vers l'amélioration.

Il faut consulter rapidement s'il s'agit d'un nourrisson de moins de 6 semaines ou d'un ancien prématuré, s'il y a de la fièvre associée à une gêne respiratoire chez un enfant de moins de 3 mois, des signes

de mauvaise tolérance respiratoire (enfant moins tonique, respiration rapide à plus de 50 respirations par minutes, on voit ses côtes quand il respire, les lèvres sont bleues) ou bien s'il prend moins de la moitié de son alimentation habituelle après avoir bien débouché le nez.

La guérison se fait en 5 à 10 jours et, la plupart du temps, l'évolution spontanée ne pose pas de problème. Il peut arriver qu'il y ait besoin d'une hospitalisation. L'enfant peut avoir besoin d'oxygène ou bien avoir besoin d'être aidé pour manger grâce à une sonde passant par le nez ou la bouche emmenant le lait jusqu'à l'estomac en évitant que l'enfant se fatigue.

LES MEILLEURS RÉFLEXES CONTRE LE VIRUS

Alors que l'épidémie de bronchiolite du nourrisson commence à sévir, l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (Inpes) délivre ses recommandations pour réduire les risques de transmission du virus. Jusqu'au mois de mars, la bronchiolite touche beaucoup d'enfants, surtout ceux qui vivent en collectivité. Pour réduire les risques, l'Inpes appelle que la bronchiolite se transmet essentiellement lors d'éternuements ou de toux, mais également par les mains et les objets touchés par des personnes infectées. En cas de symptômes de bronchiolite, tels qu'une gêne pour respirer, des difficultés pour boire et manger, des sifflements ou des quintes de toux fréquentes, les parents doivent consulter leur médecin traitant.

- Lavez-vous toujours les mains avant de s'occuper de votre bébé.
- Ne léchez pas la cuillère ou la tétine avant de la donner à votre enfant, et ne l'embrassez pas si vous êtes enrhumé.
- Évitez si possible les lieux publics (centres commerciaux, transports en commun...) en

période d'épidémie, car votre enfant risque d'être en contact avec des personnes malades.

D'une façon plus générale, les parents et l'entourage proche de l'enfant sont appelés à se laver systématiquement les mains à l'eau et au savon pendant trente secondes avant de prendre soin du nourrisson. Les personnes qui ont un rhume (et on sait que le rhinovirus a commencé à sévir) doivent impérativement porter un masque chirurgical pour s'occuper d'un enfant de moins de deux ans.

Toux : pas de camphre ni d'eucalyptus chez les petits !

Nous sommes tentés de nous tourner vers les solutions naturelles. Mais attention, lisons bien les notices. Les traitements contenant de l'eucalyptol ou du camphre peuvent entraîner des accidents neurologiques. Ils sont donc contre-indiqués chez les moins de 30 mois. De même, le miel n'est pas recommandé chez les moins de 1 an, en raison des risques de fausses routes (avaler de travers) et d'allergie.



COMMENT SE DÉBARRASSER DU MUGUET DE VOTRE BÉBÉ ?

Il a des taches blanchâtres dans la bouche, il pleure... C'est peut-être un muguet, qu'il faut traiter sans tarder. Le champignon qui colonise la bouche du nourrisson peut aussi envahir le tube digestif et déclencher un érythème fessier. Le muguet se présente sous la forme d'un enduit blanc-laiteux qui tapisse principalement la langue, l'intérieur des joues et des lèvres, les gencives, voire le palais. Ces dépôts résistent au nettoyage, à la différence des traces de lait avec lesquelles ils sont parfois confondus et qu'il est, évidemment, très facilement. Sans traitement, le muguet risque de poursuivre sa route dans le tube digestif, atteindre l'anus et déclencher un érythème fessier, résistant au traitement habituel. Il s'agit du *Candida albicans*. Celui-ci fait naturellement partie de notre flore digestive. Il ne devient pathogène que dans des conditions particulières qui favorisent sa multiplication (la grossesse, la prise d'antibiotiques qui va rompre l'équilibre). Il se développe alors d'autant plus facilement que le tout-petit que son système immunitaire n'est pas encore totalement mature. Lors d'un accouchement par voie basse, le bébé entre en contact avec la flore vaginale de la maman. Le *Candida albicans* présent envahit sa bouche et commence à proliférer. Au début, les amas blanchâtres sont blancs et se mettent à pleurer dès qu'il tète le sein ou la tétine de son biberon. S'il absorbe de moins en moins de lait, il peut perdre beaucoup de poids, d'où l'importance de s'en inquiéter. À la maternité, la contamination peut également se produire d'un nouveau-né à un autre, via les mains du personnel soignant.

Des lavages de bouche avant chaque repas

Le *Candida albicans* a la propriété de ne pas survivre dans les milieux basiques. Le traitement fait donc appel à des lavages répétés avant chaque repas avec une eau bicarbonatée. L'eau de Vichy peut très bien faire l'affaire. La maman doit nettoyer délicatement l'intérieur de la bouche avec une compresse autour du doigt imbibée de cette eau pendant une semaine, voire quinze jours jusqu'à la disparition complète des amas blanchâtres. À ces lavages, on ajoute l'application d'un gel buccal antimycosique (sur ordonnance) après les repas. Très visqueux, il se met uniquement au doigt en très petites quantités, et non à la cuillère, car les risques de fausse route sont majeurs. Le gel a bon goût et est très apprécié du bébé. En avalant sa salive, il permet au gel de descendre dans le tube digestif et de le désinfecter. Si les fesses sont atteintes, elles doivent être elles aussi nettoyées, rincées, puis traitées à l'aide d'une pommade antimycosique. Dans les formes très extensives de muguet, on peut prescrire un sirop antimycosique.

Bébé peut contaminer sa maman

Le bébé atteint de muguet qui est nourri au sein peut contaminer sa mère. C'est d'ailleurs parfois elle qui découvre la première le souci, puisque son sein devient douloureux. Le traitement est le même que celui de l'enfant (compresses bicarbonatées + gel antimycosique). Mais bonne nouvelle : on peut poursuivre l'allaitement sans aucun problème. Bien se nettoyer les mains après s'être occupé de son bébé est bien entendu la règle à ne pas négliger.

MORT INATTENDUE DU NOURRISSON : UNE ANOMALIE DU CERVEAU DANS 40% DES CAS

Une anomalie dans le cerveau de certains nourrissons pourrait expliquer le syndrome de mort inattendue. Cette anomalie touche la région du cerveau qui régule la respiration.

La cause jusqu'alors inconnue du syndrome de mort inattendue du nourrisson (autrefois appelée mort subite) pourrait être une anomalie du cerveau, selon une étude menée par les médecins des hôpitaux pour enfants de Boston et de Houston (États-Unis). Ces derniers ont découvert que près de 43% des nourrissons victimes de mort inattendue partagent la même anomalie du cerveau dans la région de l'hippocampe, la partie du cerveau qui régule (entre autres) la respiration et le rythme cardiaque.

Pour leurs recherches, les médecins ont étudié, entre 1991 et 2012, l'hippocampe de 153 nourrissons décédés de façon soudaine. Certains décès pouvaient être expliqués. Ceux pour lesquels les médecins n'avaient pas d'explication ont été classés comme "syndromes de la mort inattendue du nourrisson". Or, chez ces enfants, ils ont découvert, dans la région de l'hippocampe, une double couche de cellules nerveuses à la place de la simple couche habituelle.

"Il est probable que cette anomalie perturbe la partie du cerveau qui régule les fonctions de respiration et d'activité cardiaque lorsque l'enfant est endormi" ont souligné les auteurs. Cette perturbation du fonctionnement normal du cerveau pourrait arriver plus précisément lorsque l'enfant dort dans une position autre que sur le dos. Mais d'autres études seront nécessaires pour venir compléter cette découverte.

La prévention

Mettre les nourrissons sur le dos pour tous les moments de sommeil. Le couchage



sur le côté n'est pas aussi sûr que le couchage sur le dos et n'est pas recommandé.

- Utiliser un matelas ferme. Le matériel mou ou des objets tels que les oreillers, édredons, couvertes, peaux de mouton ne devraient pas être mis sous l'enfant.

Un matelas ferme recouvert par un drap est recommandé.

- Ne pas fumer pendant la grossesse. Le tabagisme maternel pendant la grossesse est un

facteur de risque démontré : son éradication pourrait prévenir un tiers des morts inattendues du nourrisson.

- Un couchage séparé mais à proximité est recommandé. Le risque de MSN est réduit lorsque l'enfant dort dans la même chambre que sa mère. Mais il n'est pas recommandé de partager le lit du nourrisson.

- Éviter l'hyperthermie : l'enfant doit être peu couvert pour dormir.

CERTAINS BÉBÉS PLUS À RISQUE ?

Il existerait une vulnérabilité du système nerveux de certains bébés qui augmenterait le risque de mort inattendue du nourrisson.

La mort inattendue du nourrisson (MIN), longtemps appelée « mort subite du nourrisson », est actuellement définie comme le décès soudain, inattendu et sans cause identifiée, d'un bébé âgé de 1 mois à 1 an. Selon le Dr Alain Senikès, médecin généraliste, elle touche environ un enfant sur 2000, le plus souvent entre 2 et 6 mois.

Pour tenter de le prévenir et réduire le nombre de cas de mort inattendue du nourrisson, on recommande aux parents de jeunes bébés de ne pas fumer dans l'environnement du nourrisson, de ne pas trop chauffer la chambre et, surtout, de coucher le bébé sur le dos.

Désormais, ces recommandations pourraient être ciblées et destinées aux bébés de plus de vigilance chez les parents de « à risque ». En effet, le Dr Hannah Kinney, neurologue à l'hôpital pédiatrique de Boston, et son équipe de chercheurs, pensent avoir identifié une forme de vulnérabilité du cerveau chez certains bébés, qui ex-



pliquerait la survenue d'une mort précoce et inattendue.

Le médecin américain a examiné les cas de 71 nourrissons décédés et autopsiés et a pu analyser des prélèvements du tronc cérébral, une partie du système nerveux central située sous le cerveau. Les enfants victimes ont été répartis en plusieurs catégories selon la cause de leur décès. Les chercheurs ont alors identifié des anomalies du tronc cérébral venant perturber le contrôle de la respiration, du rythme cardiaque, de la pression artérielle et de la température pendant le sommeil. « Ce sont ces anomalies qui vont empêcher le bébé de se réveiller quand sa température est trop élevée ou un cas de mauvaise ventilation », insiste le médecin dans un article publié dans la revue *Pediatrics*.

L'équipe de l'hôpital de Boston va maintenant poursuivre ses recherches afin de développer un test qui permettra de détecter cette vulnérabilité chez les bébés.



NIGERIA

Une équipe spéciale pour enquêter sur de possibles «dépassements» en prévision des élections

La police du Nigeria a annoncé la mise en place d'une équipe spéciale chargée d'enquêter sur de possibles dépassements en prévision des élections générales (présidentielle et législatives) fixées au 14 février 2015.

Les autorités policières ont affirmé que l'équipe d'enquête spéciale, dirigée par le commissaire de police en charge du département juridique des poursuites, a été mise en place pour «rappeler la volonté de l'agence de sécurité de garantir des élections libres, justes, crédibles et sans violence ainsi que la sécurité adéquate des vies et des biens avant, pendant et après les élections».

«La force enjoint aux hommes politiques, aux intervenants et à d'autres acteurs politiques de jouer le jeu selon la règle», a déclaré la police dans un communiqué mercredi.

La Commission électorale nationale indépendante a fixé au 14 février la tenue de l'élection présidentielle et des élections législatives, et deux semaines plus tard, les élections locales.

La police nigérienne a mis en garde auparavant les partis politiques et leurs partisans contre «les provocations politiques et la violence avant, pendant et après le scrutin».

SOMALIE L'ONU juge nécessaire d'accélérer la fédéralisation

Le représentant spécial du secrétaire général de l'ONU pour la Somalie, Nicholas Kay, a estimé qu'il fallait «accélérer» la fédéralisation dans ce pays de la Corne de l'Afrique, et exprimé sa préoccupation face aux dissensions politiques qui pourraient faire «dérailers» l'ensemble du projet. «Nous devons accélérer la dynamique de 2014 en matière de fédéralisation, notamment en développant les moyens des administrations régionales intermédiaires existantes et en établissant de nouvelles administrations là où elles n'existent pas», a déclaré M. Kay lors d'une réunion mercredi soir du Conseil de sécurité de l'ONU consacrée à la situation en Somalie.

«Dans les prochains mois, il faut que toutes les administrations régionales soient mises en place. Je salue l'intention d'établir sans tarder un Forum consultatif interrégional», a-t-il dit.

Le représentant onusien a également estimé qu'il était nécessaire d'achever cette année l'essentiel de l'examen constitutionnel, notamment en ce qui concerne le partage du pouvoir et des ressources, alors qu'un référendum constitutionnel est prévu début 2016.

Selon M. Kay, il faut également prendre des décisions importantes pour préparer le référendum et les élections de 2016. «Il faut établir et faire fonctionner rapidement la Commission nationale électorale indépendante et la Commission sur la fédération et les limites», a-t-il ajouté.

Par ailleurs, le représentant spécial s'est dit inquiet des risques de retard cette année pour l'ensemble du projet politique en Somalie.

«Les querelles politiques que nous avons vues l'an dernier pourraient faire dérailler l'ensemble du projet. La crise la plus récente a retardé tous les aspects importants du gouvernement pendant plus de trois mois et conduit à un Parlement divisé et distraits», a-t-il estimé.

Malgré ces inquiétudes, Nicholas Kay s'est dit confiant quant à la détermination des Somaliens «à réaliser des progrès rapidement».

LIBYE

11 morts dans l'attaque d'un champ pétrolier

Dix Libyens et un Nigérien ont été tués mardi soir dans une attaque menée par des hommes armés contre un champ pétrolier du centre de la Libye, a annoncé jeudi le gouvernement parallèle à Tripoli, ajoutant que trois Philippins étaient portés disparus.

Un précédent bilan annoncé mercredi par un commandant des gardes des installations pétrolières faisait état de 13 morts, dont cinq étrangers (2 Ghanéens et 3 Philippins).

«Dix Libyens et un Nigérien» ont été tués dans l'attaque contre le champ al-Mabrouk exploité par une coentreprise dirigée par la Compagnie nationale de pétrole (NOC) et dans laquelle le groupe français Total détient des parts, a annoncé le ministre du Pétrole du gouvernement parallèle.

Les assaillants ont pillé ce champ, où travaillent 57 employés dont 23 étrangers, et



sont repartis avec véhicules et provisions, a précisé le ministre Mashallah al-Zwei dans une conférence de presse à Tripoli, où le cabinet parallèle est installé depuis début septembre.

Le champ pétrolier d'Al-Mabrouk se situe à 170 km au sud de Syrte, une ville contrôlée par des groupes radicaux comme Ansar Asharia. Il produisait près de 40.000 barils

par jour mais est à l'arrêt depuis décembre 2014, comme de nombreuses installations pétrolières du pays, en raison des violences et du fonctionnement ralenti des terminaux d'exportation. M. al-Zwei a ajouté que trois Philippins travaillant pour le compte d'une société d'ingénierie italienne (Sogepi) étaient portés disparus depuis l'attaque. De son côté, le mi-

nistère philippin des Affaires étrangères a indiqué dans un communiqué avoir reçu des informations selon lesquelles trois de ses ressortissants avaient été enlevés durant l'attaque. Mercredi, Hakim Maazzab, à la tête d'une force chargée de sécuriser les sites pétroliers dans cette région désertique, avait affirmé que «huit Libyens, trois Philippins et deux Ghanéens» étaient morts dans l'attaque. Depuis plusieurs jours, la Libye est le théâtre d'une série d'attaques revendiquées ou attribuées au groupe de l'organisation auto-proclamée «Etat islamique» (Daech).

La Libye est plongé dans le chaos avec deux gouvernements rivaux, l'un mis en place par une coalition de milices, Fajr Libya, qui s'est emparé de la capitale cet été, et l'autre reconnu par la communauté internationale et qui a dû s'exiler dans l'est du pays.

BURKINA

La société civile accuse l'armée de vouloir «saborder» le processus de transition démocratique

La société civile burkinabè accuse l'armée de vouloir «saborder» le processus de transition démocratique suite à la demande de démission du Premier ministre Isaac Zida lancée par la garde présidentielle la veille.

L'appel à la démission de M. Zida par le RSP (Régiment de sécurité présidentielle) constitue «des tentatives de remise en cause du consensus national (...), de sabotage de la transition démocratique, de liquidation des espoirs (...) de la formidable insurrection populaire d'octobre 2014, et de retour à un passé révolu et à une direction militaire, militariste et anti-démocratique du pays», écrit une vingtaine d'organisations de la société civile dans une déclaration conjointe citée jeudi par l'AFP.

«Ces événements coïncident curieusement avec un activisme important de l'ancien parti au pouvoir, qui annonce un agenda politique chargé dans les semaines à venir», observent les signa-

taires, qui dénoncent «des tentatives de prise en otage de la transition de la part des forces du passé».

La société civile, qui met «en garde» les «éléments militaires complottistes» et «leurs parrains militaires et civils», réclame «la dissolution du RSP, condition indispensable d'un renouveau démocratique du pays et des sanctions «fermes et exemplaires» contre les auteurs d'actes «attentatoires à la sûreté nationale».

La garde présidentielle exige la démission du Premier ministre Isaac Zida qui dirige le gouvernement depuis deux mois, ont indiqué mercredi des sources sécuritaires.

Le jour même, le Conseil des ministres n'a pu se tenir, l'ensemble des ministres attendant le chef du gouvernement, pris par une réunion surprise avec des membres de la garde présidentielle, alors que les principaux chefs militaires étaient reçus par le président Michel Kafando.

TUNISIE

Poursuite des débats au Parlement sur le gouvernement



Les débats au Parlement tunisien sur le gouvernement, du Premier ministre désigné Habib Essid, ont repris hier avant un vote de confiance qui doit avoir lieu dans l'après-midi.

Les députés tunisiens devaient voter mercredi sur le cabinet de M. Essid, qui a dévoilé lundi la composition définitive de son gouvernement dominé par le vainqueur des dernières législatives, le parti Nidaa Tounes, et comptant des représentants du parti Ennahda. Mais la séance a été re-

poussée à jeudi en raison du grand nombre d'interventions de députés. Le président du Parlement Mohamed Ennaceur a indiqué que 31 élus doivent encore s'exprimer jeudi.

Le nouveau gouvernement est composé de 22 ministres issus de quatre partis qui disposent de 179 députés sur 217 à l'Assemblée des représentants du peuple.

Le chef du gouvernement tunisien a déclaré mercredi que la priorité du nouveau cabinet allait être la lutte contre le terrorisme.

ELECTIONS GÉNÉRALES AU SOUDAN

L'opposition lance une campagne de boycottage du scrutin

Une coalition de l'opposition soudanaise incluant des partis, des groupes armés et des organisations de la société civile, a lancé une campagne de boycottage des élections générales prévues en avril 2015 au Soudan, rapportaient hier des médias.

Selon ces sources, un millier de personnes se sont rassemblées mercredi soir au siège du grand parti Oumma à Omdourman, ville jumelle de Khartoum, dans une première réunion du genre organisée par cette coalition pour lancer une campagne de signatures appelant au boycottage des élections présidentielle et législatives du 13 avril.

Cette coalition, regroupant le Front révolutionnaire du Soudan (FRS) -formé de groupes rebelles des régions en guerre du Nil bleu, du Sud-Kordofan et du Darfour- l'Oumma et de petits partis d'opposition et des organisations de la société civile, a signé en décembre un accord qui réclame un «changement du régime».

La semaine dernière, la commission électorale soudanaise avait annoncé avoir reçu la candidature de 14 personnes qui vont affronter le président Omar al-Bachir, au pouvoir depuis 25 ans, à la présidentielle.

APS

Le secrétaire d'Etat américain John Kerry en visite en Ukraine

Le secrétaire d'Etat américain John Kerry a entamé hier une visite en Ukraine, où il doit s'entretenir avec le président ukrainien Petro Porochenko et le Premier ministre Arseni Iatseniouk de la situation dans l'est du pays.

Le sujet central des discussions concerne l'éventualité de fournitures d'armes «défensives» à l'armée ukrainienne qui fait face ces dernières semaines à une avancée des rebelles dans la région séparatiste du Donbass (Est), selon des médias.

Mais d'après M. Kerry, «aucune décision n'a encore été prise» à ce sujet. La visite du chef de la diplomatie américaine intervient à la veille de la Conférence sur la sécurité qui doit débiter aujourd'hui à Munich, en Allemagne, et qui doit aborder notamment la situation dans l'est de l'Ukraine.

Ces dernières semaines la situation s'est dégradée dans l'Est ukrainien, où l'ONU a recensé 224 civils tués et 545



blessés à la suite des combats et des bombardements qui ont touché les zones d'habitations.

D'après le Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme (HCDH), plus de 5.300 personnes ont péri et plus de 12.000 autres ont été blessées depuis le début du conflit. Près d'un million de personnes ont dû quitter leurs foyers. Le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, a fait

part mercredi de sa préoccupation face à la situation en Ukraine et a de nouveau appelé à «un cessez-le-feu durable et à une action diplomatique et politique de toute urgence».

La chancelière allemande Angela Merkel a estimé la veille que l'espoir d'un règlement diplomatique du conflit demeurerait toujours, tout en reconnaissant ne pas s'attendre à une solution rapide de la crise.

Ban Ki-moon préoccupé par la situation dans l'est de l'Ukraine



Le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, a fait part mercredi de sa préoccupation face à la situation dans l'est de l'Ukraine et a de nouveau appelé à «un cessez-le-feu durable et à une action diplomatique et politique de toute urgence».

M. Ban a fortement condamné les bombardements sans discrimination, et appelle les forces ukrainiennes et les séparatistes prorusses à éloigner immédiatement leurs positions militaires des régions

densément peuplées, a indiqué un communiqué de son porte-parole, Stéphane Dujarric. Le chef de l'ONU a souligné qu'il se range du côté des voix qui appuient la proposition du président en exercice de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) d'une trêve temporaire pour permettre l'évacuation immédiate des civils de Debaltseve, a noté le communiqué, ajoutant que cette proposition ne peut aboutir qu'à travers des négociations de bonne foi.

Le Bulgare Nikolay Mladenov, nouvel émissaire de l'ONU au Proche-Orient

Le Conseil de sécurité de l'ONU a décidé de nommer le diplomate bulgare Nikolay Mladenov au poste d'émissaire des Nations unies au Proche-Orient, en remplacement du Néerlandais Robert Serry, ont annoncé mercredi des diplomates.

M. Mladenov, âgé de 42 ans, était émissaire de l'ONU en Irak depuis 2013. Il remplacera Robert Serry, qui occupait le poste depuis 2007.

Aucun des 15 pays membres du Conseil de sécurité



n'a formulé d'objection à cette nomination proposée par le secrétaire général de

l'ONU Ban Ki-moon, selon un diplomate. Ancien ministre bulgare des Affaires

étrangères et de la Défense, M. Mladenov a conduit les missions de l'ONU en Irak au moment de la montée du groupe autoproclamé «Etat islamique» (Daech/ED), qui a lancé depuis l'été 2013 une offensive armée en Irak et en Syrie. Sa nomination intervient au moment où l'ONU peine à relancer les pourparlers de paix entre Israéliens et Palestiniens et à soutenir la reconstruction de la bande de Gaza à la suite de l'agression israélienne de l'été dernier.

POLOGNE

Le 1^{er} tour de la présidentielle fixé au 10 mai

Le premier tour de l'élection présidentielle en Pologne aura lieu le 10 mai 2015, a annoncé le président de la Diète (Chambre basse du parlement), Radoslaw Sikorski.

Si aucun candidat n'obtient plus de la moitié des suffrages exprimés, un second tour aura lieu le 24 mai, a précisé M. Sikorski.

Le président polonais Bronislaw Komorowski, en poste depuis 2010, est le grand favori de ce scrutin.

Le parti Plateforme civique (PO, au pouvoir) dirigé par l'actuel premier ministre, Ewa Kopacz, soutient la candidature de Komorowski pour un second mandat présidentiel.

Un récent sondage faisait ressortir que l'actuel chef de l'Etat recueillerait 52% des suffrages. Andrzej Duda, candidat du parti Droit et Justice (PIS, opposition) obtiendrait 12% des voix et Magdalena Ogorek, candidate du SLD (Alliance de la gauche démocratique), arriverait en troisième position avec 5% des suffrages.

L'Otan compte se doter d'une nouvelle force de 5.000 hommes

L'Otan devait décider hier de renforcer sa présence en Europe de l'Est en approuvant la création d'une nouvelle force de 5.000 hommes, a affirmé le secrétaire général de l'Alliance, Jens Stoltenberg. «Nous allons décider de la taille et de la composition de la nouvelle force, dite «fer de lance» (spearhead), et nous assurer qu'elle pourra être déployée en quelques jours», a déclaré M. Stoltenberg avant la tenue d'une réunion des ministres de la Défense des pays membres de l'Otan à Bruxelles.

Elle devrait être composée de «5.000 hommes» lorsqu'elle sera déclarée opérationnelle en 2016, a-t-il ajouté.

Lors de leur sommet en septembre, les chefs d'Etat et de gouvernement avaient décidé de renforcer leurs moyens de défense. La réunion des ministres de la Défense hier vise à concrétiser cet engagement.

Les ministres devraient également approuver la création de «six centres de commandements» en Europe orientale. Ces centres devraient voir le jour dans les trois pays baltes, en Pologne, en Roumanie et en Bulgarie.

Le secrétaire d'Etat américain, John Kerry, s'est rendu hier à Kiev alors que l'Ukraine réclame des armes pour le conflit armé qui l'oppose aux séparatistes dans l'Est, où des bombardements ont frappé un hôpital, selon les médias.

Il devait s'entretenir avec le président ukrainien Petro Porochenko et le Premier ministre Arseni Iatseniouk.

La Ligue arabe et l'UE conviennent de renforcer la coopération institutionnelle en matière de lutte antiterroriste

La Ligue arabe et l'Union européenne (UE) ont convenu de la nécessité de renforcer la coopération institutionnelle entre les deux parties en matière de lutte antiterroriste.

Une décision intervenue lors de la rencontre, jeudi, du Secrétaire général de la Ligue arabe, Nabil Al-Arabi, avec le Représentant spécial de l'UE pour la Corne de l'Afrique, Alexander Rondos.

Les deux parties ont procédé à un échange de vues sur les développements de la situation en Somalie, au Yémen et dans la Corne de l'Afrique, a indiqué un communiqué succinct de l'organisation panarabe.

SYRIE

Des tirs d'obus font trois morts à Damas

A moins trois personnes ont été tuées et 30 autres blessées jeudi dans des tirs d'obus sur Damas, rapporte l'agence syrienne El Ikhbaria.

D'après l'agence, plus de 40 obus de type katioucha se sont abattus sur la capitale syrienne à partir d'environ 08H00 locales, faisant au moins trois morts et 30 blessés.

Plusieurs quartiers ont été atteints dont la rue Baghdad, le vieux Damas, Abou Romana et Bramaké, un quartier du centre-ville, où se situent plusieurs facultés universitaires ainsi que le siège de l'agence de presse Sana.

Les troupes syriennes se sont rassemblées récemment pour déloger les rebelles de Hama et ont repris des villes clés de la région.

Lundi dernier, elles (forces syriennes) ont tendu une embuscade et tué 23 militants de l'opposition armée dans



la province de Hama (centre), a rapporté l'agence Sana. Plus de 200.000 personnes ont péri dans le conflit en Syrie, déclenché en mars 2011.

ÉCRITURE DE L'HISTOIRE

Plus de 150 heures de témoignages d'acteurs de la Révolution recueillies à Jijel



Plus de cent cinquante (150) heures de témoignages vivants sur la guerre de Libération nationale ont été recueillies auprès de moudjahidine de la wilaya de Jijel et enregistrées, a-t-on appris, mercredi, auprès des responsables de la Radio nationale de Jijel.

Cette opération, entamée le 28 septembre 2009, se poursuit encore pour recueillir le maximum de déclarations de personnes ayant vécu la période de la glorieuse Révolution (1954-1962) dans ce qui fut la wilaya II historique, a déclaré à l'APS Bilal Boudjaadar, producteur-réalisateur spécialisé et chef du service programmation à la station radiophonique locale.

Outre de permettre aux historiens de disposer d'une "matière précieuse", cette entreprise d'envergure avait aussi pour but de "rendre hommage à ceux qui ont façonné la lutte de libération pour permettre au pays de recouvrer sa souveraineté", et de "préservier la mémoire d'un peuple dont le courage et le génie ont su triompher pour une cause noble et juste", a indiqué ce journaliste.

L'émission intitulée "Hatta la nansa" (Afin que nul n'oublie), diffusée chaque lundi sur les ondes de Radio-Jijel, fait appel à des acteurs ayant participé à la lutte pour la Libération nationale, à raison d'une moyenne de 3 à 4 heures d'enregistrement par moudjahid.

(un record de 7 heures a été réalisé avec un moudjahid d'El Milia), selon le producteur.

Faire parler des témoins directs de la Révolution algérienne s'est révélé "un exercice mnémorique parfois éprouvant pour nombre de moudjahidine, aujourd'hui âgés, malades et portant les stigmates de cette douloureuse période", a encore souligné M. Boudjaadar dans un entretien à l'APS.

Cette opération a eu des échecs positifs comme en témoignent les nombreux appels téléphoniques et les correspondances émanant de citoyens pour faire part de leur intérêt à l'égard des témoignages des acteurs de la guerre de Libération nationale.

La plupart de ces acteurs, qui étaient dans le feu de l'action, semblent quelquefois ne pas mesurer la portée de leur participation à la lutte de libération.

Les faire parler leur permet de rafraîchir leur mémoire usée par le temps et les vicissitudes de la vie. "Il s'était agi donc d'une urgence au regard de l'âge avancé des acteurs de cette époque lourde en sacrifices, d'autant que l'enjeu est d'écrire l'histoire et de donner des repères aux générations montantes", comme n'a pas cessé de le souligner le ministre des Moudjahidine, Tayeb Zitouni, au cours de ses dernières visites dans les wilayas du pays.

M. Zitouni avait notamment rappelé que l'opération de recueil de témoignages, à laquelle a appelé le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, doit permettre une écriture "honnête" de l'histoire de l'Algérie, fondée sur des témoignages recueillis de la

bouche même de celles et de ceux qui ont participé à la glorieuse Révolution.

A Jijel, un premier inventaire fait état de la disponibilité de précieux témoignages en mesure de constituer une matière brute pour les chercheurs et les historiens, selon ce journaliste qui a rappelé l'existence d'une convention entre les ministères des Moudjahidine et de la Communication relative à cette question.

Dans leurs témoignages, souvent poignants, les moudjahidine ont évoqué avec le maximum de détails possibles, malgré quelques "trous" de mémoire, tout ce qui a trait à leur parcours dans les rangs de l'Armée de libération nationale (ALN), la situation dans les maquis, la vie dans les camps de concentration et les centres de torture qui "fleurissaient" en Algérie pendant la colonisation.

Ces aveux, s'ils ont le mérite d'apporter un réel "plus" à l'écriture de l'histoire de la Révolution, ne manquent pas non plus d'anecdotes comme l'a rapporté un moudjahid, Messoud B., pris par ses compagnons d'armes pour un sanglier après une chute dans une mare à El Milia et qui a fini par être repêché après qu'on lui ait tendu un fusil.

Un autre fait pour le moins étonnant a été raconté par un moudjahid.

Madani K. a été aperçu, alors qu'il était seul, par les troupes coloniales qui s'employaient à tendre une embuscade sur une petite route de montagne. Pris de court, il a esquissé un geste de la main pour inviter des compagnons imaginaires à le rejoindre, faisant croire aux soldats français qu'ils avaient affaire à un important groupe de "fellagas", si bien, raconte Boudjaadar, que les soldats ont hésité à ouvrir le feu, permettant à Madani de s'éloigner et de leur échapper.

L'écriture de l'histoire de la Révolution est une urgence signalée", a souligné un universitaire de Jijel, paraphrasant feu l'intellectuel et penseur Mouloud Kassem Naït Belkacem qui aimait à répéter : "quand le passé n'éclaire plus l'avenir, l'esprit vogue dans les ténèbres".

El Hattab, première production du TR Batna de la saison 2015



Le Théâtre régional de Batna (TRB) met la dernière main à sa nouvelle pièce intitulée *El Hattab* (Le bûcheron) qui ouvrira la nouvelle saison 2015, a-t-on appris hier auprès du directeur artistique du TRB, Salim Ferroudj.

La pièce, mise en scène par Samir Oudjit et adaptée par Salah Boubir de l'œuvre de Molière *«Le médecin malgré lui»*, se décline en trois actes. Elle relate les tribulations d'un mari violent, d'une épouse ignare, d'une jeune fille malheureuse, d'un amant perdu et d'un père écartelé entre son avarice et le bonheur de sa famille que le destin réunit dans des situations où chacun tente de s'en sortir aux dépens des autres.

«*El Hattab*» est la première de six productions projetées cette année par le TRB, dont deux pour enfants et une en

langue amazighe, selon M. Ferroudj qui a souligné qu'une deuxième pièce sera mise en chantier «dans les tout prochains jours».

Il s'agit d'une œuvre intitulée *«Mona Lisa»*, écrite par l'Égyptien Saïd Nacer Salim. La pièce sera mise en scène par Tounès Ait Ali tandis que la révision dramatique sera assurée par le Dr Djamil Mustapha-Zekai en prévision du festival national de la production féminine prévu à Annaba du 1 au 8 mars prochain.

Par ailleurs, le TR Batna participera à la manifestation «Constantine, capitale 2015 de la culture arabe» avec une pièce adaptée du roman *«Aoudat el-ouali essalih ila maqamih ezzaki»* du défunt Tahar Ouetter, a ajouté la même source.

L'Unesco inquiète par les autodafés en Irak



La directrice générale de l'Unesco, Irina Bokova, a exprimé sa plus vive préoccupation mercredi suite aux informations faisant état d'autodafés de plusieurs milliers de livres provenant de musées, bibliothèques et universités, à Mossoul, en Irak, d'informations officielles de l'organisation onusienne.

«Brûler les livres s'inscrit dans la lignée des atteintes à la culture au savoir et à la mémoire», a-t-elle souligné.

«Ces autodafés marqueraient une étape supplémentaire dans le nettoyage culturel perpétré dans les régions sous le contrôle des groupes extrémistes armés en Irak. Ces autodafés s'ajouteraient à la destruction systématique du patrimoine et à la persécution des minorités qui visent à anéantir la diversité culturelle qui est l'âme du peuple irakien», a déclaré M^{me} Bokova.

Selon des sources proches, plusieurs milliers de livres de philosophie, de droit, de sciences, de poésie auraient été volontairement brûlés depuis plusieurs semaines. Si ces informations se confirment, il s'agirait d'une des plus grandes destructions intentionnelles d'ouvrages de l'histoire humaine, selon les informations de l'Unesco.

Cette violence témoigne d'un projet fanatique, qui vise à la fois les vies humaines et tous les produits de la pensée. C'est justement pour lutter contre ces violences que l'Unesco fut créé il y a 70 ans, pour faire de l'éducation, des sciences, de la culture, des outils de dialogue et de paix. Ces autodafés sont un rappel cruel de la réalité du fanatisme aujourd'hui et les nations doivent s'unir pour y répondre», a-t-elle clamé.

APS

COLLOQUE SUR LE CHAHID SI MEDJDOUB

Plaidoyer pour des études sur les parcours de chouhada et de moudjahidine

Les participants au 4^e colloque sur le chahid commandant Si Medjdoub ont plaidé, mercredi à Tiaret, pour la réalisation d'études sur les parcours de chouhada et de moudjahidine.

Lors de cette rencontre, organisée par le bureau de wilaya de Tiaret de l'Organisation des moudjahidine (ONM) en collaboration avec l'université de Tiaret pour commémorer le 55^e anniversaire de la mort de cet héros, les participants ont insisté sur la nécessité de faire connaître aux générations montantes les exploits des chouhada durant la guerre de Libération nationale pour qu'elles suivent et s'imprègnent de leur exemple.

Le doyen de la faculté des sciences sociales de l'université de Tiaret, Tedj Mohamed, a exhorté les présents à entreprendre cette oeuvre qui contribue à développer l'esprit nationaliste et l'amour de la patrie, avant d'appeler à organiser des rencontres avec des académiciens ayant vécu la glorieuse révolution pour faire montre davantage de ses hauts faits à travers les précieux témoignages de moudjahidine pour l'écriture de l'histoire de la guerre de Libération nationale. Cette rencontre, à laquelle ont pris

part des représentants de l'ONM des wilayas de Tisemsilt, de Relizane, de Saïda, des moudjahidine et des étudiants, a été marquée par des communications traitant de la guerre de libération, du mouvement national et des activités de l'Armée de libération nationale (ALN) dans les Wilaya V historique et IV, cette dernière représentée par Tiaret où est tombé au champ d'honneur le commandant Si Medjdoub.

Le commandant Chaïb Tayeb dit Si Medjdoub, né le 54 février 1931 à Tlemcen, a rallié les rangs de l'ALN en 1956 et a joué un grand rôle dans l'organisation des structures de la révolution au niveau des deux Wilayas historiques 4 et 5, selon M. Benhamoum M'hamed, enseignant d'histoire de la guerre de Libération nationale à l'université Ibn Khaldoun de Tiaret.

Il tomba au champ d'honneur avec cinq autres compagnons d'armes dans la région de «Larta», dans la commune de Sidi Abderrahmane (Tiaret) le 4 février 1960, sous les bombardements des avions des forces coloniales françaises.

PROGRAMME DU JOUR

TF1

06:45 Jeunesse : TFou
 08:25 Culture Infos : Météo
 08:30 Culture Infos : Téléshopping
 09:20 Culture Infos : Météo
 09:25 Série TV : Une histoire, une urgence
 09:55 Série TV : Une histoire, une urgence
 10:25 Divertissement : Au nom de la vérité
 10:55 Divertissement : Au nom de la vérité
 11:20 Divertissement : Au nom de la vérité
 11:55 : Petits plats en équilibre
 12:00 Divertissement : Les douze coups de midi
 12:50 Sport : L'affiche du jour
 13:00 Culture Infos : Journal
 13:40 : Petits plats en équilibre
 13:45 Culture Infos : Histoire d'un rêve
 13:50 Culture Infos : Météo
 14:45 Culture Infos : Reportages
 15:15 Disparition inquiétante
 17:00 Autre : Quatre mariages pour une lune de miel
 18:00 Autre : Bienvenue chez nous
 19:00 Autre : Le juste prix
 19:55 Autre : Météo
 20:00 Autre : Journal
 20:30 Culture Infos : My Million
 20:34 Culture Infos : Trafic info
 20:35 Autre : Météo
 20:40 Série TV : Nos chers voisins
 20:45 Autre : C'est Canteloup
 20:55 Autre : TF1, 40 ans d'émotions partagées
 23:30 Autre : Tirage de l'Euro Millions
 23:34 Autre : Vendredi, tout est permis avec Arthur

2

06:25 Culture Infos : Point route
 06:30 Culture Infos : Journal
 06:35 Culture Infos : Télématin
 06:57 Culture Infos : Météo 2
 07:00 Culture Infos : Journal
 07:10 Culture Infos : Télématin (suite)
 08:00 Culture Infos : Journal
 08:10 Culture Infos : Télématin (suite)
 09:05 Divertissement : Dans quelle étagerie
 09:10 Série TV : Des jours et des vies
 09:30 Série TV : Amour, gloire et beauté
 09:55 Culture Infos : C'est au programme
 10:50 Culture Infos : Météo outremer
 10:55 Divertissement : Motus
 11:30 Divertissement : Les Z'amours
 12:00 Divertissement : Tout le monde veut prendre sa place
 12:55 Culture Infos : Météo 2
 13:00 Culture Infos : Journal
 13:48 Culture Infos : Météo 2
 13:50 Culture Infos : ConsoMag
 13:55 Culture Infos : Expression directe
 14:00 Culture Infos : Météo 2
 14:05 Culture Infos : Mon Envoyé spécial
 15:10 Culture Infos : L'histoire continue
 15:40 Culture Infos : Comment ça va bien !
 17:15 Culture Infos : Dans la peau d'un chef
 18:10 Culture Infos : Point route
 18:15 Autre : Pyramide
 18:50 Autre : N'oubliez pas les paroles
 19:25 Autre : N'oubliez pas les paroles
 19:55 Autre : Météo 2
 20:00 Autre : Journal
 20:40 Série TV : Parents mode d'emploi
 20:45 Culture Infos : Alcaline l'instant
 20:46 Autre : Météo 2
 20:50 Autre : Météo des neiges
 20:55 Sport : Pays de Galles / Angleterre
 23:10 Culture Infos : Ce soir (ou jamais !)

3

06:00 Culture Infos : EuroNews
 06:45 Série TV : LoliRock
 06:47 Jeunesse : C'est bon !
 06:50 Jeunesse : Les Dalton
 06:57 Jeunesse : Les Dalton
 07:05 Jeunesse : Les Dalton
 07:15 : Nos voisins les Marsupilamis
 07:41 : Nos voisins les Marsupilamis
 08:07 Nos voisins les Marsupilamis
 08:31 : Les lapins crétins : invasion
 08:37 : Les lapins crétins : invasion
 08:45 Jeunesse : Peanuts

09:03 : Dans votre région (1ère partie)
 09:50 : Dans votre région (2e partie)
 10:45 Culture Infos : ConsoMag
 10:50 Culture Infos : Midi en France
 11:55 Culture Infos : Météo
 12:00 Culture Infos : 12/13 : Journal régional
 12:25 Culture Infos : 12/13 : Journal national
 12:55 Culture Infos : Météo à la carte
 13:50 Série TV : Un cas pour deux
 14:55 Culture Infos : Questions au gouvernement
 15:55 Culture Infos : Sénat info
 16:10 Autre : Des chiffres et des lettres
 16:50 Autre : Harry
 17:25 Culture Infos : Un livre, un jour
 17:30 Autre : Slam
 18:10 Autre : Questions pour un champion
 18:45 Autre : Météo des neiges
 19:00 Autre : 19/20 : Journal régional
 19:18 Autre : 19/20 : Edition locale
 19:30 Autre : 19/20 : Journal national
 19:58 Autre : Météo
 20:00 Culture Infos : Tout le sport
 20:10 Culture Infos : L'action d'après
 20:15 Autre : Météo régionale
 20:20 Série TV : Plus belle la vie
 20:50 Culture Infos : Thalassa
 22:40 Culture Infos : Frères d'armes
 22:45 Autre : Météo
 22:50 Autre : Soir 3
 23:20 Autre : Du côté de chez Dave, l'intégrale

CANAL+

06:20 Divertissement : La semaine des Guignols
 06:50 Divertissement : Zapping
 06:55 Divertissement : Le Before du grand journal
 07:20 Culture Infos : La météo
 07:25 Divertissement : Le petit journal
 07:50 : Les Guignols de l'info
 08:00 Culture Infos : La météo
 08:05 Sport : Zapsport
 08:10 Série TV : Mon oncle Charlie
 08:30 Cinéma : Angélique
 10:20 Cinéma : Dans l'ombre de Mary : la promesse de Walt Disney
 12:20 Culture Infos : La nouvelle édition
 12:45 Culture Infos : La nouvelle édition, 2e partie
 14:05 Cinéma : Non-Stop
 15:45 Culture Infos : Spécial investigation
 16:40 Cinéma : Jamais le premier soir
 18:15 Autre : Le Before du grand journal
 18:45 Autre : Le JT
 19:05 Autre : Le grand journal
 20:00 Autre : Le grand journal, la suite
 20:25 Autre : Le petit journal
 21:00 Cinéma : Situation amoureuse : c'est compliqué
 22:35 Cinéma : Le coeur des hommes 3

M

07:00 Jeunesse : Tony & Alberto
 07:10 Jeunesse : Tony & Alberto
 07:20 Jeunesse : La maison de Mickey
 07:40 Série TV : Docteur La Peluche
 08:10 Jeunesse : Sammy & Co
 08:25 Série TV : Lou !
 08:35 Série TV : Les p'tits diables
 08:55 Culture Infos : Météo
 09:00 Culture Infos : M6 boutique
 10:10 Série TV : Modern Family
 10:30 Série TV : Modern Family
 11:00 Série TV : Desperate Housewives
 11:45 Série TV : Desperate Housewives
 12:40 Culture Infos : Météo
 12:45 Culture Infos : Le 12.45
 13:05 Série TV : Scènes de ménages
 13:40 Culture Infos : Météo
 14:40 Divertissement : Top chef
 15:35 Divertissement : Face à son destin 2 : La vie d'une mère
 17:20 Autre : Les reines du shopping
 18:25 Autre : Les reines du shopping
 19:40 Autre : Météo
 19:45 Autre : Le 19.45
 20:10 Série TV : Scènes de ménages
 20:55 Série TV : Elementary
 21:45 Série TV : Elementary
 22:40 Série TV : Elementary
 23:30 Série TV : Elementary

La sélection

TF1

20h55

TF1, 40 ans d'émotions partagées



Résumé

Il y a quarante ans, le 6 janvier 1975, après l'éclatement de l'ORTF, la première chaîne devenait la Télévision française 1. A l'occasion de cet anniversaire, TF1 s'offre une soirée festive retraçant quatre décennies d'images, d'événements et d'émissions, entre jeux, info, politique, sport, divertissements ou directs. Pour l'occasion, la chaîne a réuni un duo inédit, Gilles Bouleau et Christophe Dechavanne. Ensemble, ils retracent quarante années de télé made in TF1, de «Tournez Manège» à «Money Drop», de Yannick Noah à Roland Garros en 1983 à la Coupe du Monde de 1998, de «Sacré Soirée» à «Danse avec les stars», du coup d'éclat de Serge Gainsbourg à «7 sur 7» au coup de gueule d'Isabelle Adjani au JT. Sans oublier le «Bébête show» de Collaro, «C'est Canteloup», la «Star Ac», «The Voice» ou «Une Famille formidable», «Mentalist», de la chute du Mur de Berlin en 1989 au Tunnel sous la Manche en 1994...

2

20h45

Pays de Galles / Angleterre



Résumé

Les XV du Poireau et de la Rose ouvrent l'édition 2015 du Tournoi dans l'enceinte du Millennium Stadium de Cardiff. Ce match s'annonce palpitant d'autant que les deux sélections ont montré à l'automne dernier qu'elles pouvaient rivaliser avec les grosses cylindrées de l'hémisphère Sud. D'un côté, les Anglais ont chatouillé les All Blacks et les Springboks (défaites avec les honneurs 21-24 et 28-31), alors que les Gallois sont notamment parvenus à l'emporter face aux Sud-Africains (12-6). Rappelons que les Anglais avaient terminé à la 2e place l'an dernier, juste devant leurs adversaires du jour.

3

20h45

Thalassa



Résumé

Au sommaire :
 Les falaises du canal de Corinthe
 Anastasios Filis aide les navires à traverser le périlleux canal de Corinthe.
 Les éleveurs de la Lagune de Messolonghi
 Pour s'en sortir, des éleveurs ont fait le pari de la pêche. La lagune de Messolonghi, riche en poisson, assure leur survie.
 Les pêcheurs d'éponges de Kalymnos
 Issue d'une lignée de chasseurs d'éponges, Pandelis Iorgatis perpétue la tradition dans l'archipel du Dodécannèse.
 Les armateurs du Pirée
 Visite du Pirée en compagnie de l'armateur Nicos Vernicos.
 Les splendeurs de Santorin
 A Santorin, le joyau des Cyclades, les habitants réinventent le business du tourisme.
 Les tortues protégées de Zakynthos
 L'île de Zakynthos est le principal lieu de reproduction des tortues caretta de Méditerranée.
 Les marins de Samos
 Iannis Pascaliss, un habitant de Samos, a trouvé la solution face à la crise.

CANAL+

20h55

Situation amoureuse : c'est compliqué

Résumé

Parisien, trentenaire, en bonne santé, Ben est amoureux de Juliette qu'il s'apprête à épouser. Bref, il a tout bon. Et pourtant, tout part en vrille quand la divine Vanessa, la bombe du lycée dont il était raide dingue, déboule sans préavis dans sa chouette petite vie pour rebattre les cartes.



M

20h50

Elementary

Résumé

Gordon Cushing, un homme qui a été accusé du meurtre de sa femme quelques années auparavant, découvre un colis avec deux oreilles sur son palier. Elles correspondent à celles de sa femme disparue, et la boîte contient aussi une demande de rançon. Alerté, Holmes décide de se charger de l'affaire, et se met rapidement au travail. Pendant ce temps, Watson prend soin de Lestrade et l'aide à se remettre sur pied...



BASKET-BALL

Programmes

SUPER-DIVISION 'A' (17^eJ)

Aujourd'hui à 15h00 :
IRBB Arréridj - NA Hussein-Dey
CS Constantine - WA Boufarik
O. Batna - NB Staouéli

Matches reportés :

AB Skikda - CRB Dar El-Beïda
US Sétif - USM Blida
GS Pétroliers - CSMBB Ouargla
Exempt : OMS Miliana

SUPER-DIVISION «B» (16^eJ)

Aujourd'hui à 15h00 :
OM Bel Abbès - COBB Oran
MS Cherrhell - O. Médéa
MOO Ouargla - MC Saïda
JSB M'sila - PS El Eulma
USM Alger - CSC Gué de Constantine

VOLLEY-BALL

Nationale Une messieurs (14^eJ)

Aujourd'hui à 16h00 :
O. El Kseur - MB Béjaïa
NRBB Arréridj - ASV Blida
PO Chlef - OMK El-Milia
ES Sétif - GS Pétroliers (17h00)
WA Tlemcen - EF Ain Azel (17h00)

NATIONALE UNE DAMES (18^eJ)

Aujourd'hui à 10h00 :
ASV Blida - WA Tlemcen
MB Béjaïa - WO Chlef
GS Pétroliers - RC Béjaïa (16h00)
Matches reportés au 21 février 2015 :
NR Chlef - NC Béjaïa
ASW Béjaïa - Seddouk VB

CHAMPIONNAT D'AFRIQUE-2015 L'Algérie et l'Egypte en lice pour l'organisation du tournoi

Le championnat d'Afrique masculin seniors de volley-ball 2015, initialement prévu en mars prochain à Tunis, aura lieu finalement du 12 au 22 juillet prochain en Egypte ou en Algérie, a indiqué mercredi la Confédération africaine de volley-ball (CAVB). Le pays qui accueillera la compétition sera connu prochainement, a précisé l'instance africaine sur son compte twitter. La Tunisie s'était désistée en janvier dernier de l'organisation de cette compétition car la sélection tunisienne de volley-ball sera lors de la même période, en plein préparatifs en prévision de la World League qui aura lieu du 12 au 14 juin 2015 au Monténégro et du 19 au 21 juin en Turquie. D'autre part, le Championnat d'Afrique dames seniors de volley-ball aura lieu du 10 au 20 juin 2015 au Kenya ou au Sénégal.

APS

BOUMERDÈS Réouverture en mai du complexe olympique Djilali Bounaâma

Le complexe olympique Djilali Bounaâma de Boumerdès sera rouvert aux compétitions en mai prochain, suite au parachèvement des travaux de réhabilitation dont il fait l'objet depuis l'année dernière, a indiqué le directeur de la Jeunesse et des Sports (DJS) de la wilaya.

Selon un exposé présenté par le DJS, Zehdi Djamel, lors d'une visite de travail effectuée, mardi par le wali, à travers les communes de Boumerdes et Corso, ce projet de réhabilitation et de réaménagement a été doté d'une enveloppe de 75 millions de DA, au titre de l'exercice 2014.

A ce jour, ce complexe olympique, ayant une vue imprenable sur la mer, a bénéficié d'une opération de pose de gazon synthétique au profit de son aire centrale (terrain de football), outre l'aménagement d'une unité de médecine sportive,



dont l'encadrement est assuré par trois praticiens.

Le stade de football de ce complexe, doté à l'origine d'une pelouse synthétique, a été mis en exploitation en 1996. Depuis, cette pelouse a été lourdement affectée et les multiples opérations pour sa réhabilitation ont toutes été vouées à l'échec, a observé M. Zehdi.

Parallèlement, ce complexe a bénéficié, en 2014, de travaux de réfection de son réseau d'éclairage et d'aménagement d'espaces verts et d'un parcours naturel, en plus de la réhabilita-

tion des vestiaires des joueurs et des arbitres, et de la réfection de sa clôture interne.

Au titre du programme de développement 2015, cette structure sportive fait l'objet de travaux supplémentaires portant sur l'extension de sa capacité d'accueil avec 500 sièges supplémentaires, outre la pose d'une pelouse synthétique au profit de son annexe réplique, et l'installation d'un grillage pour séparer les gradins des espaces verts, en plus du nettoyage de tout le com-

plexe.

Le complexe olympique Djilali Bounaâma (12.500 places) qui accueillera, à sa livraison, les matchs de football de tous les niveaux de compétition, assure différentes prestations sportives, grâce notamment à 4 terrains de jeux de proximité, une annexe de réplique en fibre synthétique pour les entraînements, une structure médicale et une de boxe. Par ailleurs, une enveloppe de 32 millions de DA a été allouée, au titre du programme complémentaire 2014, pour la pose de gazon synthétique au profit de 14 terrains de jeux dans différents quartiers populaires et établissements de jeunes de la wilaya, selon le DJS.

Au cours de ces dernières années, 14 stades de football ont été homologués au profit de 16 clubs animant le championnat de wilaya, sur un total de 32 clubs évoluant dans différentes divisions.

JO-2020

Tokyo a jusqu'à septembre pour proposer de nouveaux sports

La ville de Tokyo qui abritera les Jeux olympiques d'été (JO-2020) a jusqu'à septembre 2015 pour proposer au Comité international olympique (CIO) de nouveaux sports à ajouter à son programme olympique, a annoncé jeudi le vice-président du CIO, John Coates.

L'instance olympique prendra sa décision d'ajouter ou non les disciplines sportives soumises par Tokyo avant les Jeux de Rio en août 2016, a précisé Coates après deux jours de visite dans la capitale japonaise. Le baseball, le softball, le karaté et le squash figurent parmi les sports étudiés par les organisateurs japonais, selon la presse locale.

ALLEMAGNE

L'entraîneur du «grand Bayern» Udo Lattek est mort

L'entraîneur allemand du «grand Bayern» Munich des années 1970, Udo Lattek, est décédé à l'âge de 80 ans, selon l'agence sportive allemande SID.

Le palmarès de Lattek, qui souffrait de la maladie de Parkinson, et décédé le week-end dernier, selon la même source, est en fait l'un des entraîneurs les plus titrés de son pays où il reste surtout associé aux succès du Bayern Munich du «Kaiser» Franz Beckenbauer, dans les années 1970.

Avec l'équipe bavaroise, l'entraîneur né en Prusse orientale le 16 janvier 1935 a remporté six fois la Bundesliga (1972, 1973, 1974, 1985,



1986 et 1987), la Coupe d'Europe des clubs champions (1974) et la Coupe d'Allemagne à trois reprises (1971, 1984 et 1986).

A la tête du Borussia Mönchengladbach qu'il dirigea de 1975 à 1979, il étoffa encore ce palmarès, avec deux titres supplémentaires en championnat (1976 et

1977) et une Coupe de l'UEFA (1979). Ses succès en Allemagne lui ont assuré une réputation internationale qui lui a permis d'entraîner le FC Barcelone entre 1981 et 1983. Avec le club catalan, il a remporté la Coupe des vainqueurs de Coupe (1982). Dans les années 90, Lattek s'est peu à peu éloigné des terrains, après avoir brièvement entraîné le FC Cologne (où il devient directeur sportif de 1987 à 1991), Schalke 04 (1992-1993) et est devenu chroniqueur sportif. En 2000, il sortira une dernière fois de sa retraite pour venir au secours du Borussia Dortmund et le sauver de la relégation.

S o l u t i o n

Sudoku N°854

5	1	3	6	4	7	8	9	2	1	9	4	6	3	8	5	7	2			
6	4	8	3	9	2	1	5	7	5	6	8	2	4	7	3	9	1			
7	9	2	8	5	1	3	6	4	3	2	7	1	5	9	4	8	6			
2	6	9	1	7	8	5	4	3	6	7	5	3	2	1	9	4	8			
4	3	1	9	6	5	2	7	8	9	1	3	4	8	6	2	5	7			
8	7	5	4	2	3	9	1	6	4	8	2	7	9	5	6	1	3			
9	5	7	2	8	6	4	3	1	8	6	2	7	5	9	8	6	2	1	3	4
1	2	4	7	3	9	6	8	5	4	9	7	2	3	1	5	7	4	8	6	9
3	8	6	5	1	4	7	2	9	1	5	3	8	4	6	9	1	3	7	2	6
									2	1	6	5	7	8	3	9	4			
									9	4	3	2	1	6	5	7	8			
									5	7	8	3	4	9	1	6	2			
8	5	2	6	4	1	3	9	7	6	8	1	4	2	5	3	8	6	9	1	7
9	1	7	2	5	3	8	6	4	7	2	5	9	1	3	7	2	5	4	6	8
4	6	3	8	7	9	1	5	2	9	3	4	6	8	7	9	1	4	5	2	3
7	3	1	4	9	2	6	8	5	3	5	4	6	7	2	1	8	9	1	7	
5	8	4	3	6	7	2	1	9	8	6	2	1	9	3	7	4	5			
6	2	9	1	8	5	7	4	3												
2	9	5	7	1	6	4	3	8												
1	7	8	6	3	4	9	2	6												
3	4	6	9	2	8	5	7	1												
									2	4	8	5	6	7	3	9	1			
									5	9	6	8	3	1	2	7	4			
									7	3	1	2	4	9	8	5	6			

Mots Croisés N°854

POSTILLONNER
■ NOIRE ■ SUITE
■ SAINT ■ Q ■ D
RE, RETORQUER
ETIEZ ■ Q ■ UELE
METS ■ HUMERUS
E ■ E ■ AIEUL ■ ES
DE ■ P ■ BENQ ■ E
ILICO ■ DURER
TEES ■ URAEUS ■
EVASE ■ I ■ ■ NAO
RENEGATES ■ US

Mots Fléchés N°854

SERICICULTRICES
A ■ MORALISE ■ ELOGE
GALIPETTES ■ EN ■ R
UNES ■ TEE ■ NOS ■ ER
ED ■ ERS ■ NEOPHYTE
NOTRE ■ OS ■ ITALIE
AU ■ ANGUILE ■ ARS
YIN ■ TUILLES ■ ANE ■
LIVIA ■ ENK ■ GRE
ALIENT ■ TYR ■ YU
CE ■ FRAISE ■ KILOS
STE ■ ECRU ■ POSAS ■
ATRE ■ OEU ■ URNES
IEPER ■ AVANTAGER
N ■ E ■ INUIT ■ SE ■ SI
TIMON ■ F ■ REEKLOON
JOEL ■ PLANS ■ ISSA
ERRES ■ ART ■ ETANG
AGE ■ BON ■ EMMEN ■ A
NA ■ BLOCUS ■ USTER

19E JOURNÉE DE LA LIGUE 1 MOBILIS

JS Saoura - MC Alger le match à six points !

Saïd Ben

Si la 19e journée de la Ligue 1 Mobilis qui sera disputée ce week-end est caractérisée par plusieurs chocs, le match qui se déroulera à Béchar entre la JS Saoura et le MC Alger attire bien l'attention des puristes pour la simple raison que c'est une rencontre à six points.

Pour s'en convaincre il suffit de voir le classement des deux équipes en lice.

La JS Saoura partage la 12e place avec le MC El Eulma avec un total de 21 points chacune alors que le MC Alger partage lui aussi sa 15e place avec l'ASO avec un total de 18 points chacun.

En cas de victoire des locaux, l'écart entre les deux formations serait donc de six points exactement. Par contre, en cas de victoire du MCA, les Vert et Rouge rejoindront leurs vis-à-vis au classement. Et c'est tout l'enjeu de cette partie qui s'annonce des plus disputées. Pour la Saoura, il faut savoir aussi que les "gars de la Saoura", qui sont à leur troisième saison de suite parmi l'élite, enchaînent les mauvais résultats depuis quelques journées. Cela leur a coûté de reculer à la 13e place avec 21 points, devançant d'une seule unité le premier club reléguable, le NA Hussein Dey.

La JSS accueillera le MC Alger, avant-dernier au classement avec 18 points, demain dans un match "capital", aux yeux du président Djebbar, qui a décliné toute responsabilité à l'entraîneur français, Denis Goavec, dans la défaite des siens à Oran accusant l'arbitre. Quant au MCA qui est invincible depuis le début de la phase retour (2 victoires et un nul), il s'agit donc de poursuivre sur cette même dynamique.

De son côté, le leader, le MO Béjaïa, aura les faveurs des pronostics en recevant l'ASM Oran qui reste sur une courte victoire à domicile contre la JSS.

Après deux nuls concédés chez lui au cours des trois précédentes journées, le MOB est appelé à reconforter ses fans par un bon résultat demain. Mais attention, l'ASM Oran est



revenue en force (4e) et joue bien hors de ses bases. Béjaïa est avertie.

L'ES Sétif, le dauphin qui accuse un seul point de retard sur les Crabes sera en appel à Alger pour affronter un mal classé, le NA Hussein Dey. Ce dernier n'aura aucun choix que de tenter de gagner ce match mais l'ESS est une équipe redoutable et il faut bien s'en méfier.

L'USM Alger qui partage la 6e place avec le CS Constantine doit saisir l'occasion de recevoir le RCA pour tenter de récupérer les trois points après leur dernière défaite face au CRB. Sans coach après le départ de Velud, les sismistes seront drivés par Aksouh et Dziri. Et la tâche des noir et Rouge est vraiment difficile devant cette coriace équipe du RCA dans ce derby ouvert à tous les pronostics.

De son côté, le CS Constantine sera en appel chez son voisin le MC El Eulma dans l'autre derby de l'Est qui est autant ouvert à tous les pronostics.

La JS Kabylie aura fort à faire dans son déplacement à Chlef pour y rencontrer l'ASO qui reste sur un probant nul ramené de Béjaïa. Les locaux veulent confirmer leur bon résultat alors que la JSK cherche toujours son déclin. Et c'est l'enjeu de cette partie qui s'annonce palpitante à suivre.

Les deux derniers matchs au programme auront lieu samedi. Ainsi le CR Belouizdad (9e), qui se rapproche davantage de la tête du classement et qui tentera de confirmer sa bonne santé quand il rendra visite à une USM Bel-Abbès (10e), une équipe revigorée

par son succès en déplacement face à la JS Kabylie.

Enfin, l'affiche des outsiders aura lieu à Oran où le MC Oran (4e) souhaite profiter de la venue de l'USM El Harrach (3e) qui le devance d'une seule unité pour le doubler.

S.B.

Programme : Aujourd'hui à 15h00 :

JSS - MCA
À 16h00 :
USMA - RCA
NAHD - ESS
ASO - JSK
MCEE - CSC
Bejaïa MOB - ASMO

Demain à 16h00 :

USMBA - CRB
MCO - USMH

Rappel du classement :

	Pts	J
1. MO Béjaïa	32	18
2. ES Sétif	31	18
3. USM El-Harrach	28	18
4. MC Oran	27	18
- ASM Alger	27	18
6. USM Alger	26	18
- CS Constantine	26	18
- RC Arbaâ	26	18
9. CR Belouizdad	25	18
10. JS Kabylie	22	18
-- USM Bel-Abbes	22	18
12. JS Saoura	21	18
-- MC El-Eulma	21	18
14. NA Hussein Dey	20	18
15. ASO Chlef	18	18
-- MC Alger	18	18

CR BELOUIZDAD

Alain Michel table sur 8 points lors des 4 prochains matchs

L'entraîneur du CR Belouizdad Alain Michel a indiqué mercredi qu'il tablait sur huit points lors des quatre prochains rencontres de son équipe afin qu'elle assure prématurément son maintien en Ligue 1 algérienne de football.

«Nous devons obtenir au moins huit points de nos quatre prochains matchs, cela nous permettra d'assurer prématurément notre maintien, et poursuivre sans pression la suite du parcours», a déclaré l'entraîneur français à l'APS. Après un début de saison difficile, le Chabab s'est refait une santé depuis l'arrivée de Michel à la barre technique au milieu de la phase aller en remplacement de son compatriote Victor Zwinka.

Le club algérois a certes quitté la zone rouge, mais il ne parvient toujours pas à accéder au peloton de tête comme le souhaitent ses fans. Après 18 journées, le CRB pointe à la 9e place avec 25 points, accusant un retard de sept unités par rapport au leader, le MO Béjaïa.

«On pense d'abord à se maintenir rapidement parmi l'élite, et cela passe par au moins deux victoires et deux autres nuls lors des quatre prochains sorties. Si on ne réussit pas ce pari, on risque de se retrouver de nouveau dans la zone rouge», a prévenu Michel. Le Chabab, revigoré par sa victoire dans le derby face à l'USM Alger (2-1), le champion en titre, se déplacera samedi à Bel-Abbès pour affronter le club local, qui a besoin de points pour s'éloigner de la zone rouge. Le MC El Eulma, un autre club de bas du tableau, l'ASO Chlef, l'avant dernier au classement et le NA Hussein Dey qui lutte pour son maintien, sont les futurs adversaires des Belouizdadi après leur match face à l'USMBA.

Les communes se mobilisent à Chlef pour aider l'ASO à se maintenir

Plusieurs communes de la wilaya de Chlef se sont engagées à assurer le transport des supporters de l'ASO en vue de la rencontre de leur équipe, lanterne rouge, face à la JS Kabylie aujourd'hui au stade Boumezzrag (Chlef) pour le compte de la 19e journée du championnat de Ligue 1 algérienne de football, a appris l'APS auprès de la direction de la formation chélifienne.

Ces actions font suite à une demande formulée par les fans proches de l'ASO qui ont appelé cette semaine à une grande mobilisation de la galerie chélifienne pour aider leur équipe à se maintenir parmi l'élite, ajoute la même source.

Les Rouge et Blanc effectuent leur plus mauvais parcours en Ligue 1. Ils trouvent du mal à enclencher leur résurrection après avoir enregistré trois nuls de suite lors des trois premières journées de la phase retour. La mauvaise passe de l'ASO cette saison a poussé beaucoup de ses fans à boycotter leur équipe, d'où la faible affluence enregistrée au cours des rencontres à domicile des coéquipiers du capitaine Samir Zaoui. Et pour inciter les supporters à remplir à nouveau les gradins du stade Boumezzrag, une demande a été formulée par des représentants des fans aux responsables de cette infrastructure que gère la direction de la jeunesse et des sports de Chlef, pour fixer à 50 DA le prix des billets, souligne-t-on de même source. L'ASO se prépare aussi pour effectuer son entrée en lice en Coupe de la Confédération africaine de football (CAF). Les protégés de Mohamed Benchouïa, qui a renoncé dernièrement à sa démission, accueilleront Kamboi Eagles (Sierra Leone) entre le 13 et le 15 février en cours en match aller du tour préliminaire. Le match retour est prévu entre le 27 février et le 28 mars dans un pays à déterminer. La CAF a interdit l'organisation des matchs au Sierra Leone à cause du virus Ebola qui s'est propagé depuis plusieurs mois dans ce pays.

APS

TRANSFERT

Convoité par le Club africain et Dijon, Derfelou (RC Arbaâ) préfère l'Europe

L'international olympique Oussama Derfelou, convoité par le Club Africain de Tunis et le FC Dijon (Ligue 2, France), a indiqué jeudi qu'il accordait la priorité à une expérience en Europe, ajoutant qu'il en sera fixé en fin de saison.

«Mon président au RC Arbaâ (Djamel Amani, ndlr) m'a informé récemment qu'il a reçu des offres émanant du Club africain de Tunis et du FC Dijon. Franchement, je souhaite jouer en Europe, mais il faudra encore attendre la fin de saison pour être fixé», a déclaré à l'APS le capitaine de

la sélection nationale olympique. L'avant-centre de 21 ans est l'une des révélations de la Mobilis-Ligue 1 algérienne cette saison, et ce, pour son premier exercice parmi l'élite. Il avait rejoint le RC Arbaâ l'été dernier en provenance de l'USM Alger où il avait remporté la saison dernière le titre de champion des moins de 21 ans. Derfelou a déjà sept buts à son actif, lui permettant de rester en course pour le titre honorifique de meilleur buteur de la Ligue 1. Les deux co-premiers du classement, Hamza Boulemdjal (CS Constantine) et



Walid Derardja (MC El Eulma) en comptent 11.

Le président du RCA, l'ancien international Dja-

mel Amani, avait déclaré cette semaine sur une chaîne de télévision privée, qu'il comptait transférer à l'étranger son joueur signataire d'un contrat de trois ans à Ezzarga. «Il me serait bénéfique bien sûr d'entamer une carrière professionnelle en Europe dès la saison prochaine, ça me permettra de progresser davantage», a encore expliqué le natif de Bousaâda, sur lequel beaucoup d'espoirs sont fondés en équipe nationale pour la qualifier aux Jeux olympiques de 2016 à Rio De Janeiro (Brésil).

COUPE D'ALGÉRIE (JEUNES CATEGORIES -8^e ET 1/6^e DE FINALE) Désignation des stades

La Commission d'organisation de la Coupe d'Algérie de football a désigné les stades qui accueilleront les rencontres des 8^e et 1/6^e de finale de la Coupe d'Algérie de jeunes catégories :

Catégorie U-15 (20 février 2015)

Chlef: ASO Chlef- USM Alger 10h00
Sétif: ES Sétif - CA Batna10h00
Khroub: AS Khroub-US Tébessa 10h00
21 février 2015
Guelma: AS Amor Benamor- Saïda 21h00
Bordj Bou Arreridj: CA Bordj Bou Arreridj- IRB Laghouat 10h00
Ouargla: ES Ouargla-ASM Oran10h00
Saïda: Saïda 1- AC Paradou10h00
Arbaa: RC Arbaa- EF FLN (SBA)10h00

Catégorie U-17 (20 février 2015)

Hydra: AC Paradou-JM OUM Drou10h00
Annaba (Chabou): USM Annaba- ES Sétif10h00
Batna: MSP Batna- IRC Sétif10h00
Bordj Ghedir: AS Bordj Ghedir-WA Tlemcen 10h00
21 février 2015
El Oued: CSBV (El oued)- JSM Tiaret10h00
Souk Ahras: ES SOUK Ahras- G.C Mascara 10h00
Bologhine: USM Alger - USM Bel Abbes10h00
Chlef: ASO Chlef- ASC Ouargla10h00

Catégorie U-20 (20 février 2015)

Mostaganem: WA Mostaganem-USF Bordj Bou Arreridj 10h00
Sétif: ES Sétif- CS Constantine14h30
Rouiba: WA Rouiba-NRB Touggourt 10h00
21 février 2015
Hydra: AC Paradou-US Tébessa 10h00
Chlef: ASO Chlef- USM Bel Abbes 10h00
Mascara: GC Mascara- IRB Bougara 10h00
Tiaret: JSM Tiaret- CA Bordj Bou Arreridj 10h00
Annaba (Chabou): Hamra Annaba- IRBL (Laghouat) 10h00

1/16^e de finale - Catégorie U-21

(20 février 2015)
Kolea: ESM Koléa- CA Bordj Bou Arreridj 14h30
Tizi ouzou: JS Kabylie- DRB Tadjenet 14h30
Batna: CA Batna- USM Alger 14h30
Merouana: AB Merouana- RC Arbaa 14h30
20 août: CR Belouizdad - JSM Béjaïa14h30
Béjaïa: MO Béjaïa- A Bou Saada14h30
El Eulma: MC El Eulma - NAHD Hussein Dey 14h30
Relizane: RC Relizane - MC Oran14h30
El Harrach: USM Harrach- USM Bel Abbes 14h30
Hadjout: USMM Hadjout- O Médéa14h30

21 février 2015

Oran: ASM Oran- US Chaouia14h00
Bechar: JS Saoura - ASO Chlef14h00
Ain Fekroun: CRB Ain Fekroun- WA Tlemcen 14h00
Bologhine: MC Alger- ES Sétif14h30
Khroub: AS Khroub-MC Saïda14h30
21 février 2015
Constantine: CS Constantine - USM Blida14h00.

LIGUE 2 MOBILIS (19^e JOURNÉE)

Le leader sous la menace

La 19^e journée du championnat de Ligue 2 "Mobilis" de football, prévue ce week-end, s'annonce à l'avantage du RC Relizane qui, en accueillant l'USMM Hadjout, modeste 14^e du classement, se verra offrir une sérieuse chance de revenir à hauteur du leader blidéen, surtout que ce dernier sera probablement soumis à rude épreuve par le CRBAE, à Ain Fakroun.



Le déplacement de l'USMB chez l'actuel 3^e du classement est, en effet, loin de s'annoncer de tout repos, ce dont devrait profiter son poursuivant direct, le RCR, surtout qu'en plus d'avoir affaire à un adversaire "prenable", il bénéficiera de l'avantage du terrain et du soutien du public. Cependant, un nul à Ain Fekroun suffirait à l'USMB pour rester seule en tête du classement, car disposant déjà de trois longueurs d'avance sur son dauphin. D'autres matchs, notamment, MCS-OM, USC-ABS, ASR-CAB et WAT-CABBA s'annoncent tout aussi palpitants que les chocs de tête de classement, car revêtant ou bien le cachet derby, ou opposant des équipes de milieu de tableau, dont le niveau se rapproche. L'ESM Koléa, actuel avant-dernier du classement, lui, sera engagé dans un "match à six points" face à la lanterne rouge, l'AB Merouana. En cas de succès, le club de la Mitidja pourrait réussir une très bonne opération au classement, passant même devant l'USMM Hadjout, si ce dernier venait à perdre à Relizane. De chaudes oppositions, aussi bien dans le haut que dans le bas du tableau, que la JSM Béjaïa et le DRB Tadjenanet suivront à distance, car le match devant les opposer n'aura lieu que le lendemain. Malgré la difficulté de la tâche face à l'actuel 3^e du classement, les Béjaïouis vont probablement essayer de profiter de l'avantage du terrain et du soutien

du public pour renouer avec la victoire pour se relancer dans la course à l'accession. La JSMB, solide leader de la Ligue 2 en début de saison a enregistré un passage à vide au cours des dernières journées qui l'a reléguée à la 9^e place, avec dix points de retard sur l'USM Blida.

Programme de la 19^e journée

Aujourd'hui (à 15h00) :
US Chaouia - A. Boussaâda
MC Saïda - O. Médéa
AS Khroub - CA Batna
RC Relizane - USMM Hadjout
CRB Ain Fekroun - USM Blida
WA Tlemcen - CA Bordj Bou Arreridj
ESM Koléa - AB Merouana

Demain (à 16h00) :

JSM Béjaïa - DRB Tadjenanet

Classement :	Pts	J
1. USM Blida	34	18
2. RC Relizane	31	18
3. DRB Tadjenanet	28	18
4. CA Batna	27	18
5. CRB Ain Fekroun	25	18
--. US Chaouia	25	18
7. O.Médéa	24	17
--. MC Saïda	24	17
--. JSM Béjaïa	24	18
--. CABB Arreridj	24	18
11. WA Tlemcen	23	18
--. AS Khroub	23	18
13. A Boussaâda	21	17
14. USMM Hadjout	20	18
15. ESM Koléa	18	18
16. AB Merouana	14	17

PROGRAMME Championnat d'Algérie amateur (17^e journée)

(GR. CENTRE)

Demain (15h00):
RC Kouba-USO Amizour(à huis clos)
CRBD El Beïda - NARB Réghaïa
IB Lakhdarïa - WR M'sila
WA Boufarik - JSD Jijel
USFBBA rreridj - Paradou AC
IBK-E.Khechena-ES Berrouaghia
JSM Chéraga - JS Hai El Djel
MC Mekhadma - USM Chéraga

Classement	Pts	J
1. RC Kouba	30	16
2. Paradou AC	28	16
3. JSM Chéraga	26	16
4. USM Chéraga	24	16
--. JSD Jijel	24	16
--. IB Lakhdarïa	24	16
--. USO Amizour	24	16
8. USFBBA Arreridj	23	16
9. CRB Dar El-Beïda	22	16
10. JS Hai El-Djebel	21	16
11. NARB Réghaïa	20	16
12. IBK EL-Khechna	18	16
--. WR M'Sila	18	16
14. WA Boufarik	16	16
15. MC Mekhadma	14	16
--. ES Berrouaghia	14	16

(GR. EST)

Aujourd'hui (15h00):
WARDjamel - USM Khenchela (à Skikda)
E. Collo - Hamra Annaba
ES Guelma - NRB Touggourt
NC Magra-MSP Batna (à huis clos)
US Biskra - MO Constantine (à huis clos)
USM Annaba - JSM Skikda
CRV-Moussa - USM Ain Beïda (à Jijel et à huis clos)

Demain (15h00) :
ASA.M'lila - HBC.Laïd

Classement	Pts	J
1)- JSM Skikda	33	16
2)- US Biskra	29	16
3)- MO Constantine	26	16
4)- Hamra Annaba	25	16
5)- HB C-Laid	24	16
6)- NC Magra	23	16
7)- NRB Touggourt	21	16
8)- USM Ain-Beïda	20	16
-) USM Khenchela	20	16
-) MSP Batna	20	15
11)- USM Annaba	19	16
12)- ES Guelma	18	15
13)- E. Collo	17	16
14)- AS.Ain M'lila	16	16
-) CRV Moussa	16	16
16)- WAR Djamel	12	16

PROGRAMME DES RENCONTRES

Championnat d'Algérie inter-régions (16^e journée)

(GR. CENTRE-OUEST)

Aujourd'hui (15h00) :
IWAB Tissemsilt-IRBA El H'djar
CRB Ain Oussera-ARB Ghris
CR Beni Thour-FCB Frenda
Hydra AC-MB Hassi Messaoud
IR Ouled Nail -SC Ain Defla
IB Mouzaïa -USB Tissemsilt
ESB Dahmouni -ORBO Fodda
ATMHMessaoud -CRB Boukadir (11h00, Huis Clos)

Classement	Pts	J
1. CR Beni Thour	38	15
2. CRB Ain Oussera	34	15
3. SC Ain Defla	28	14
4. IRB Ain El H'djar	21	15
--. CRB Boukadir	21	15
--. ATMH Messaoud	21	15
7. MBH Messaoud	20	15
--. USB Tissemsilt	20	15
9. FCB Frenda	18	15
--. Hydra AC	18	15
11. IR Ouled Nail	17	15
--. ORB Oued Fodda	17	15
--. ESB Dahmouni	17	15
14. ARB Ghris	16	15
15. IB Mouzaïa	14	14
16. WAB Tissemsilt	12	15

(GR. OUEST)

Aujourd'hui (15h00) :
ZSA Témouchent -SC Mécheria
CRB Bougtob -ASB Maghnia
MBS chahmi -JSE Abdelkader
NRB Béthioua -USM Oran
CRB Sfisef -JS Guir Abadla
USBH R'mel -CRB Hennaya
IRB Maghnia -JS Sig
HB El Bordj - CR Témouchent

Classement:	Pts	J
1. ASB Maghnia	34	15
- CRB Hennaya	34	15
3. USM Oran	29	15
4. MB Sidi Chahmi	28	15
5. -JSE Abdelkader	28	15
6. SC Mécheria	26	15
7. CRB Sfisef	21	15
- JS Sig	21	15
--. ZSA Témouchent	18	15
10. NRB Bethioua	17	15
11. CR Témouchent	16	15
- JS Guir Abadla	14	15
13. HB El Bordj	13	15
--. USB Hassi R mel	13	15
15. IRB Maghnia	11	15
16. CRB Bougtob	5	15

(GR. CENTRE-EST)

Aujourd'hui (15h00) :
IRB Berhoum -OM Ruisseau
FC Bir El-Arch - CA Kouba
USM Sétif - ES El-Ghozlane
JS Azazga - AS Bordj Ghedir
USB Douala - WA Rouiba
RC Boumerdès - CRBO Djellal
CRB Ain Djasser - RC Bougaâ
NRB Achir - MB Rouissat

Classement:	Pts	J
1. USB Douala	30	15
--. USM Sétif	30	15
3. RC Boumerdès	29	15
4. IRB Berhoum	26	15
5. CRB Ain Djasser	24	15
--. ASB Ghedir	24	15
7. CRBO Djellal	22	15
--. OM Ruisseau	22	15
9. ES EL-Ghozlane	19	15
10. FC Bir El-Arch	17	15
--. NRB Achir	17	15
12. MB Rouissat	16	15
13. RC Bougaâ	15	15
14. JS Azazga	14	15
15. WA Rouiba	12	15
16. CA Kouba	11	15

(GR. EST)

Aujourd'hui (15h00) :
IRB Robbah -AB Barika
JS Pont-Blanc -IRB El-Hadjar
NRB Telegma-MB Constantine
NRB Grarem -WM Tébessa
US Tébessa -ESB Besbes
NRB El-Kala -ES Bouakal (Huis clos)
NRB Chréa -CRB Kais
Demain (12h00) :
ASC Ouled-Zouai - NT Souf

Classement:	Pts	J
1)- IRB El-Hadjar	33	15
-) US Tébessa	33	15
3)- NT Souf	27	15
-) NRB Telegma	27	15
5)- CRB Kais	26	15
6)- WM Tébessa	24	15
7)- ESB Besbes	23	15
8)- IRB Robbah	21	15
9)- NRB Grarem	20	15
10)- AB Barika	17	15
11)- ES Bouakal	16	15
-) NRB Chréa	16	15
13)- ASCO-Zouai	14	15
14)- JS Pont-Blanc	11	15
15)- NRB El-Kala	10	15
16)- MB Constantine	8	15

(GR. OUEST)

Aujourd'hui (15h):
CC Sig - CRBB.Badis
Samedi (15h):
IS Tighennif - RCB Oued Rhoui
US Remchi - OM Arzew
MB Hassasna - WA Mostaganem
ES Mostaganem - ES Araba
SA Mohammadia - JSM Tiaret (à huis clos)
CRB Sendjas - GC Mascara
SCM Oran - SKAF Khemis

Classement:	Pts	J
1. ES Mostaganem	35	16
2. OM Arzew	34	16
3. SCM Oran	28	16
4. US Remchi	25	16
--. SA Mohammadia	25	16
6. GC Mascara	24	16
--. JSM Tiaret	24	16
8. RC Oued Rhoui	22	16
9. WA Mostaganem	21	16
10. CRB Sendjas	20	16
11. SKAF Khemis	19	16
12. MB Hassasna	18	16
13. CC Sig	16	16
14. IS Tighennif	15	16
15. CRB Ben Badis	14	16
16. ES Araba	6	16

65€ POUR AVOIR DÉNICHE STERLING

Raheem Sterling (20 ans, 22 matchs et 5 buts en Premier League cette saison) est l'un des jeunes anglais les plus prometteurs. L'attaquant de Liverpool a été repéré par l'ancien scout des Queens Park Rangers, Peter Moring, ce qui ne lui a pas rapporté gros. "Quand il était en U11, ils l'ont signé et j'ai eu 50 livres de la part du club", soit 65 euros, a raconté Moring. Sterling a ensuite rejoint les Reds en 2010.



Lavezzi

Sa destination déjà connue ?



Si l'on en croit le *Corriere dello Sport*, l'Inter Milan aurait pour idée de recruter Ezequiel Lavezzi lors du mercato estival. L'Argentin serait effectivement une priorité de Roberto Mancini. L'affaire pourrait d'autant plus se conclure que le club lombard aurait obtenu du PSG qu'il le favorise au moment du départ de son joueur. Agé de vingt-neuf ans, El Pochito a disputé 112 rencontres et inscrit 26 buts sous les couleurs parisiennes. Yaya Touré serait également ciblé par le coach italien.

DIEGO COSTA
MONTE AU CRÉNEAU APRÈS SA SANCTION !

Suspendu trois matches par la Fédération anglaise (FA) pour avoir marché sur Emre Can lors de la demi-finale retour de League Cup face à Liverpool, Diego Costa s'est défendu dans les colonnes du *Telegraph*.

Tenu en échec à Anfield lors du match aller (1-1), Chelsea s'est imposé 1 à 0 lors de la demi-finale retour de League Cup face à Liverpool le 27 janvier dernier. Mais plus que la victoire des Blues, c'est le mauvais geste de Diego Costa sur Emre Can qui a retenu l'attention. L'attaquant espagnol qui a écopé de trois matches de suspension pour s'être essuyé les crampons sur l'ancien joueur du Bayer Leverkusen.



SAKHO : «LYON EST L'EXEMPLE À SUIVRE»

"Un conseil à donner à Paris ? Qu'ils restent eux-mêmes. On connaît leurs qualités. Chelsea aussi a énormément de qualités. Ce sera un match intéressant. Paris est moins bien en ce moment, peut être, mais ça me fait toujours plaisir de voir Blaise (Matuidi) jouer à fond comme ça. C'est un frère. Que Paris réussisse, c'est tout ce que je leur souhaite. Je suis la Ligue 1 et je dois dire que Lyon est l'exemple à suivre. On voit éclore des jeunes joueurs et je trouve ça fabuleux. Les jeunes joueurs français ont besoin de l'exemple de ce genre de clubs."

«C'EST UNE SANCTION ET JE DOIS L'ACCEPTER»

S'il assume son style parfois à la limite, Diego Costa se défend d'être un joueur méchant. « En ce qui concerne ce qu'il s'est passé mardi, l'essentiel est que quand je suis rentré chez moi, j'ai pu bien dormir en sachant que je n'avais rien fait de mal. Je n'ai jamais voulu faire mal et ce n'était pas volontaire. On peut clairement le voir à la vidéo, mais c'est une sanction et je dois l'accepter », a-t-il confié au *Telegraph*.

«JE NE SUIS PAS UN ANGE»

« Je ne dis pas que je suis un ange parce que je ne le suis pas. Et tout le monde peut le voir. Mais je vais continuer à jouer de cette façon parce que c'est ma façon d'être. C'est la façon dont je soutiens ma famille et gagne mon pain quotidien. C'est ce que je dois faire pour mon club, les supporters et toutes les personnes impliquées. C'est un style de jeu que je vais continuer de pratiquer. C'est mon caractère et je veux toujours être compétitif.



QUAND IBRAHIMOVIC ORDONNE AUX JOUEURS DU PSG DE SE TAIRE



Après la courte qualification du Paris Saint-Germain face au LOSC (1-0) lors des demi-finales de la Coupe de la ligue mardi soir, les journalistes présents en zone mixte ont pu assister à une scène un peu surréalistes. Zlatan Ibrahimovic est arrivé et a tout bonnement interdit à certains de ses coéquipiers (Maxwell, Marquinhos, Camara, Cavani et Lucas) de dire le moindre mot aux médias. « Suivez moi, suivez moi. Personne ne parle. C'est Zlatan le patron », a-t-il lancé non sans une certaine fierté. Seul Lucas a "désobéi" aux ordres du grand Ibra et s'est arrêté pour répondre à quelques questions.

ALGERIE - QATAR LE GÉNÉRAL MAJOR HAMAD BEN ALI AL ATTIYA : «Des relations fortes»

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika a reçu mercredi à Alger le ministre d'Etat qatari aux Affaires de défense, le général major Hamad Ben Ali Al Attiya.

Dans une déclaration à la presse à l'issue de l'audience, le responsable qatari a indiqué avoir évoqué avec le Président Bouteflika plusieurs sujets liés à la coopération bilatérale saluante dans ce sens, les «relations fortes» unissant les deux pays. L'Algérie et le Qatar seront liés dans l'avenir par un «partenariat fort».

«Il y aura également de grands projets notamment dans le domaine militaire», a-t-il ajouté.

Le général-major Hamad Ben Ali Al Attiya a précisé que sa visite en Algérie «intervient à l'invitation du vice-ministre de la Défense nationale, chef



d'Etat major de l'Armée nationale populaire, le général de corps d'armée Ahmed Gaïd Salah.

L'Algérie condamne «énergiquement» l'exécution du pilote jordanien Al-Kassasbeh

L'Algérie a condamné «énergiquement» l'exécution du pilote jordanien Maaz al-Kassasbeh par l'organisation autoproclamée «Etat islamique» (Daech), qualifiant cet acte terroriste de «barbare», a affirmé jeudi le porte-parole du ministre des Affaires étrangères, Abdelaziz Benali-Cherif dans une déclaration à l'APS. «Ce crime odieux perpétré par l'organisation autoproclamée «Etat islamique» (Daech) contre le pilote jordanien Maaz al-Kassasbeh, est un acte terroriste barbare que nous condamnons énergiquement», a souligné le porte-parole. «Par cet acte, les terroristes ont porté atteinte de plein fouet aux valeurs humaines atteignant un degré d'égarement et de barbarie sans précédent», a-t-il estimé appe-

lant la communauté internationale à faire «front uni» contre le terrorisme.

«Devant cet acte odieux, nous exprimons notre profonde compassion avec le peuple et le gouvernement du royaume jordanien hachémite frère et nous présentons à la famille du défunt et à ses proches nos condoléances les plus attristées», a poursuivi le porte-parole. «Nous réaffirmons, en cette douloureuse circonstance, notre indignation et notre rejet du terrorisme, sous toutes ses formes, tout en soulignant la nécessité d'intensifier les efforts internationaux pour lutter contre ce fléau exécrable qui menace désormais la paix et la sécurité, non seulement dans les pays arabes mais aussi dans le monde entier», a-t-il conclu.

DU 10 AU 12 MARS À DAKAR Sommet africain de haut niveau sur l'enseignement supérieur en Afrique

Un sommet africain de haut niveau sur l'enseignement supérieur se tiendra, du 10 au 12 mars prochain à Dakar, sous le thème «Revitaliser l'enseignement supérieur pour l'avenir de l'Afrique».

L'objectif de cette rencontre africaine consiste à développer une vision commune et contribuer à l'élaboration d'un plan d'action pour transformer le secteur de l'enseignement supérieur de l'Afrique dans les 50 prochaines années. Selon les organisateurs, la rencontre sera marquée par la présence notamment des présidents Macky Sall (Sénégal), Paul Kagame (Rwanda), Ellen John-

son Sirleaf (Liberia) et Uhuru Kenyatta du Kenya, en plus d'autres personnalités influentes à travers l'Afrique et au-delà.

Les participants doivent débattre des questions liées entre autres à l'employabilité des diplômés, la science, la technologie et le rôle des entreprises dans la revitalisation du secteur de l'enseignement supérieur africain.

Le sommet devrait adopter une charte de l'enseignement supérieur en Afrique comme un plan d'action réalisable pour la transformation du secteur dans les 50 prochaines années.

ALGERIE - TUNISIE LE PRÉSIDENT TUNISIEN ACHÈVE SA VISITE D'ETAT EN ALGERIE Ma visite en Algérie était excellente «à tous points de vue»

Le président tunisien Beji Caïd Essebsi, a affirmé hier à Alger, que sa visite en Algérie était «excellente à tous points de vue».

«Ma visite en Algérie est excellente à tous points de vue et je retourne en Tunisie rassuré quant aux relations algéro-tunisiennes», a déclaré M. Essebsi à la presse au terme de son entretien avec le président de la République, Abdelaziz Bouteflika. Il a précisé que chaque visite effectuée en Algérie «est meilleure que la précédente du point de vue entente et résultats», soulignant que les relations bilatérales «sont privilégiées et exceptionnelles ce qui influe positivement sur la région et sa stabilité et celle des deux pays». A ce propos, le président tunisien a indiqué que ces relations «confirmeront de façon claire» que la sécurité de la Tunisie et de l'Algérie sont intimement liées,



soulignant que les entretiens avec les responsables algériens ont fait ressortir une «entente quasi-totale entre les deux parties». Concernant la coopération bilatérale, il a annoncé que la 20e session de la commission mixte se tiendra durant les prochains jours en Algérie,

ajoutant que «tout ce qui a été convenu sera concrétisé sur le terrain». «J'ai trouvé mon ami Bouteflika comme je l'ai toujours connu, soucieux de dialoguer sur les questions importantes et attentif à l'évolution des relations algéro-tunisiennes»

LAMAMRA : La coordination sécuritaire entre l'Algérie et la Tunisie permettra aux deux pays d'éradiquer le terrorisme

Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra a indiqué, mercredi à Alger, que la coordination sécuritaire entre l'Algérie et la Tunisie permettra aux deux pays d'éradiquer le terrorisme.

Dans une déclaration à la presse peu avant l'arrivée du président tunisien Béji Caïd Essebsi en Algérie pour une visite d'Etat à l'invitation du président de la République Abdelaziz Bouteflika, M. Lamamra a précisé que la coordination sécuritaire entre les deux pays «se poursuit au niveau des services de sécurité» et «des gouvernements des deux pays».

M. Lamamra a souligné la nécessité de «renforcer les relations sécuritaires entre les deux pays et de les hisser au niveau des relations stratégiques pour faire face au terrorisme et au crime transfrontalier». Concernant la visite d'Etat du président tunisien en Algérie, le chef de la diplomatie algérienne a déclaré que la rencontre qui regroupera les deux chefs d'Etat Bouteflika et Essebsi sera couronnée de «nouvelles orientations pour l'approfondisse-

ment et l'élargissement des relations dans le domaine de sécurité». M. Lamamra a qualifié cette visite d'«exceptionnelle» étant «la première en Algérie depuis son élection en tant que président de la Tunisie». S'agissant des questions qui seront traitées par les dirigeants des deux pays lors de cette visite, M. Lamamra a indiqué qu'il s'agit notamment des relations bilatérales et de la situation au Maghreb arabe, dans le monde arabe et en Afrique, estimant que cette visite permettra par ailleurs «un échange de vues sur l'action arabe commune en prévision du sommet arabe qui se tiendra dans les prochaines semaines».

M. Lamamra a souligné la détermination de l'Algérie à «renforcer les relations bilatérales et à les hisser au niveau des relations historiques «notamment à l'approche de l'anniversaire des événements de Sakiet Sidi Youcef où le sang des deux peuples frères a coulé. Il a indiqué que cette visite sera l'occasion de «tracer les perspectives futures des relations bilatérales» après la forma-

tion du gouvernement tunisien, ce qui permettra la tenue des réunions des commissions sectorielles et de la grande commission sectorielle.

DIPLOMATIE

M. Mohamed Antar Daoud nouvel ambassadeur d'Algérie au Gabon

Le gouvernement de la République gabonaise a donné son agrément à la nomination de Mohamed Antar Daoud, en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République algérienne démocratique et populaire, auprès de la République gabonaise, a indiqué jeudi un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

M. Youcef Delileche nouvel ambassadeur d'Algérie au Ghana

Le gouvernement de la République du Ghana a donné son agrément à la nomination de Youcef Delileche, en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République algérienne démocratique et populaire, auprès de la République du Ghana, a indiqué jeudi un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

ALGERIE - CHINE Le Conseiller d'Etat de la République de Chine en visite samedi en Algérie

Le Conseiller d'Etat de la République populaire de Chine, Yang Jiechi, effectuera, à partir de demain, une visite en Algérie à la tête d'une importante délégation, a indiqué hier un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

Cette visite de deux jours qui intervient moins d'une année après la décision des chefs d'Etat des deux pays de hisser les relations algéro-chinoises au niveau de «partenariat stratégique global», s'inscrit dans le cadre des «consultations régulières entre Alger et Pékin, à un moment où la coopération bilatérale

connaît une réelle dynamique, tous secteurs confondus», a précisé la même source. Elle sera l'occasion d'examiner les «moyens à mettre en œuvre pour le renforcement de la coopération bilatérale et d'approfondissement du dialogue et de la concertation».

De même qu'elle permettra aux deux parties d'échanger sur un large éventail de questions d'intérêt commun. «Les sujets inhérents au contexte politique régional et international seront également au centre des discussions entre les deux parties», a-t-on ajouté.